2021

Euro Institut

Rapport d’activités 2021

EURO-INSTITUT

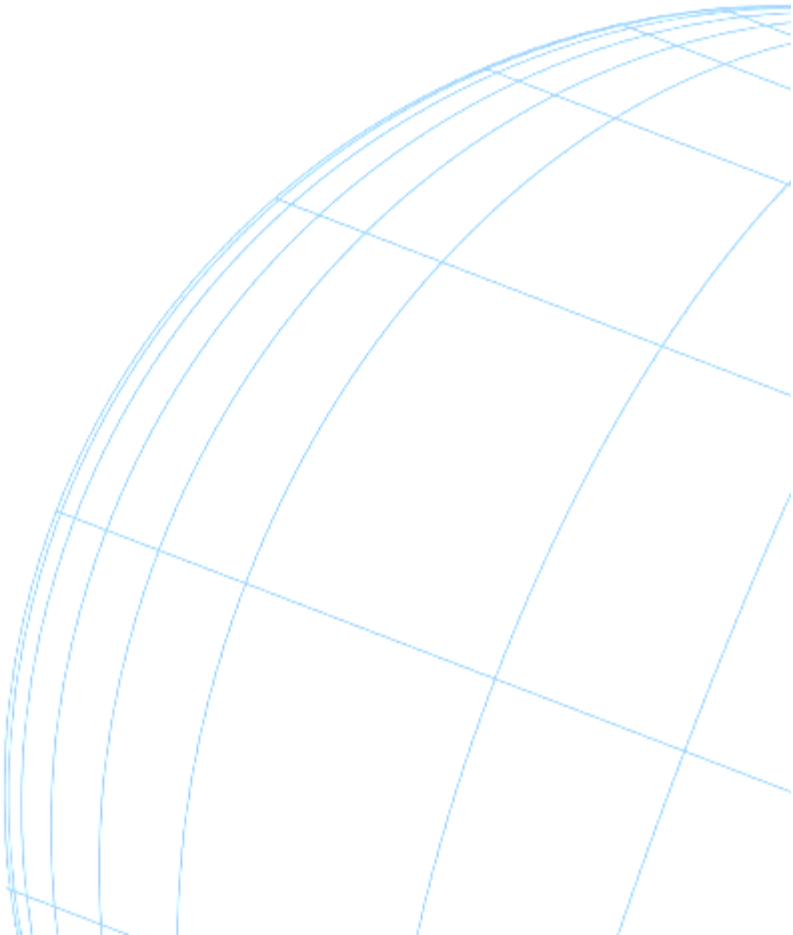

Sommaire

PARTIE 1 : L'EURO-INSTITUT EN CHIFFRES 4

I. Les activités de l'Euro-Institut en général 4

II. Les client·e·s de l'Euro-Institut 10

PARTIE 2 : LES ACTIVITÉS DE L'EURO-INSTITUT EN BREF 14

I. Formation 14

II. Études 22

III. Accompagnement 26

IV. L'Euro-Institut, porteur de projets 30

V. Réseaux 35

VI. Participation à des manifestations externes 38

CONCLUSION 39

Cher·e·s lecteurs et lectrices,

Bienvenue dans notre rapport d'activités 2021. Nous vous proposons un voyage dans le temps pour vous faire découvrir la multitude et la diversité des projets que nous avons menés en 2021 avec toujours le même objectif qu'il y a 28 ans : soutenir les acteurs et les actrices dans leurs initiatives et projets transfrontaliers. Bien évidemment, 2021 aura été une nouvelle fois marqué par la pandémie de la Covid-19 ce qui a freiné ou reporté certaines activités mais nous avons su poursuivre notre adaptation à ce nouveau contexte. Vous pourrez le constater tout d'abord à travers quelques statistiques (Partie 1) puis en découvrant plus en détails les différents projets menés (Partie 2).

Bonne lecture !

PARTIE 1 : L'EURO-INSTITUT EN CHIFFRES

I. Les activités de l'Euro-Institut en général

a. Aperçu général

L'Euro-Institut compte 15,9 équivalent temps plein (ETP) fin 2021. L'équipe est entièrement dédiée à la formation, l'accompagnement et le conseil à destination des acteurs et actrices du transfrontalier : 7 ETP le font sur des thématiques spécifiques dans le cadre de projets (Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur, Secrétariat permanent du Conseil Rhénan, TRISAN - Plan trinational d'action pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur) et le reste de l'équipe travaille sur toutes les autres demandes sur des sujets très diversifiés. Bien évidemment, notre équipe ne fonctionnerait pas sans les fonctions supports indispensables (secrétariat, comptabilité, administration, protection des données, communication, technique, informatique etc.) et d'autant plus sollicitées depuis le début de la crise sanitaire pour mettre en place les solutions techniques nécessaires à la poursuite de nos activités avec de nouveaux formats et outils. Le graphique ci-dessous revient sur la répartition (en heures de travail) des activités au sein de l'équipe.

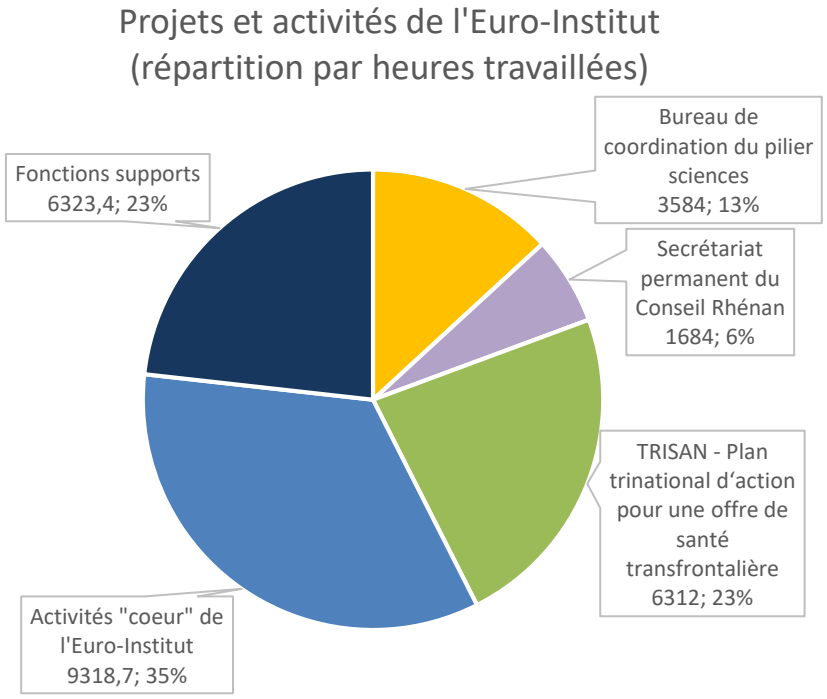

b. Focus sur les activités « cœur » de l'Euro-Institut

Qu'est-ce qui se cache sous les 35% activités « cœur » de l'Euro-Institut » du diagramme précédent ? C'est ce que nous vous proposons de regarder ici. Il s'agit tout d'abord de la formation, l'activité phare de l'Euro-Institut avec un peu plus d'un tiers de l'activité « cœur ». C'est ensuite l'accompagnement qui prend de plus en plus d'ampleur, surtout en temps de pandémie et qui vient talonner la formation. Le travail en réseau et notamment dans le cadre de TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) a été très intense en 2021. Des projets d'études ont été démarrés surtout au second semestre et se poursuivent en 2022. Les activités de recherche appliquée ou la participation à des manifestations extérieures font parties des socles de l'Euro-Institut : ces activités qui permettent à l'équipe de prendre du recul, de stimuler la réflexion et ainsi d'améliorer leur pratique professionnelle. Il s'agit d'activités essentielles mais marginales en termes de temps de travail.

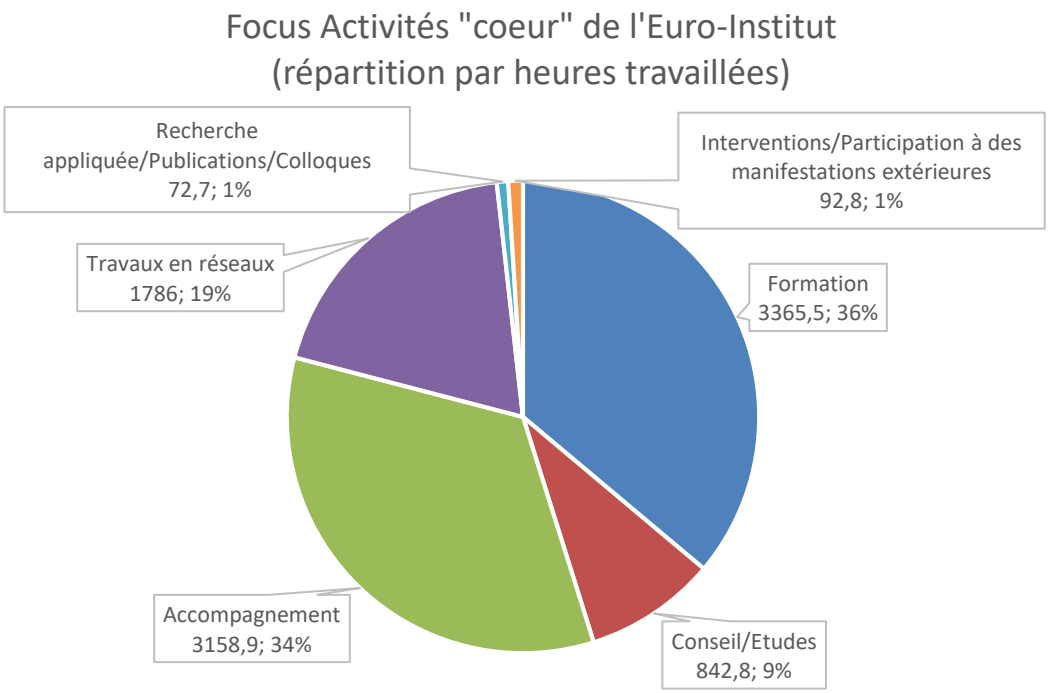

En termes d'évolutions, on peut noter quelques tendances et voire notamment que les projets d'accompagnement sont de plus en plus nombreux. La formation, même si elle est en baisse légère constante, constitue encore et toujours l'activité principale. Notons ici que pour nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer de chiffres pour 2019 et 2020, mais que les évolutions n'en restent pas moins pertinentes à souligner.

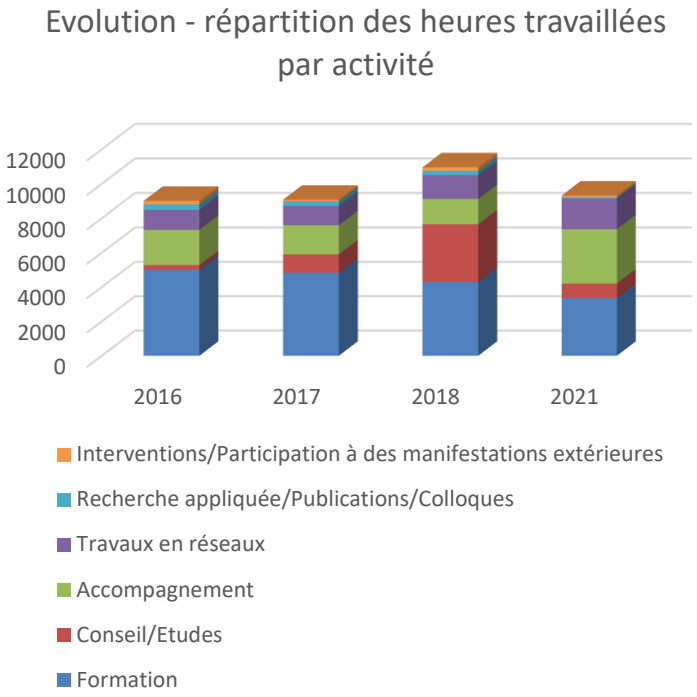

c. Les activités « cœur » côté finances

Le premier diagramme ci-dessous vous montre les coûts (dépenses et frais de personnel) ainsi que les recettes de chacune de nos activités tandis que le second vous résume la situation en vous indiquant les résultats par activité.

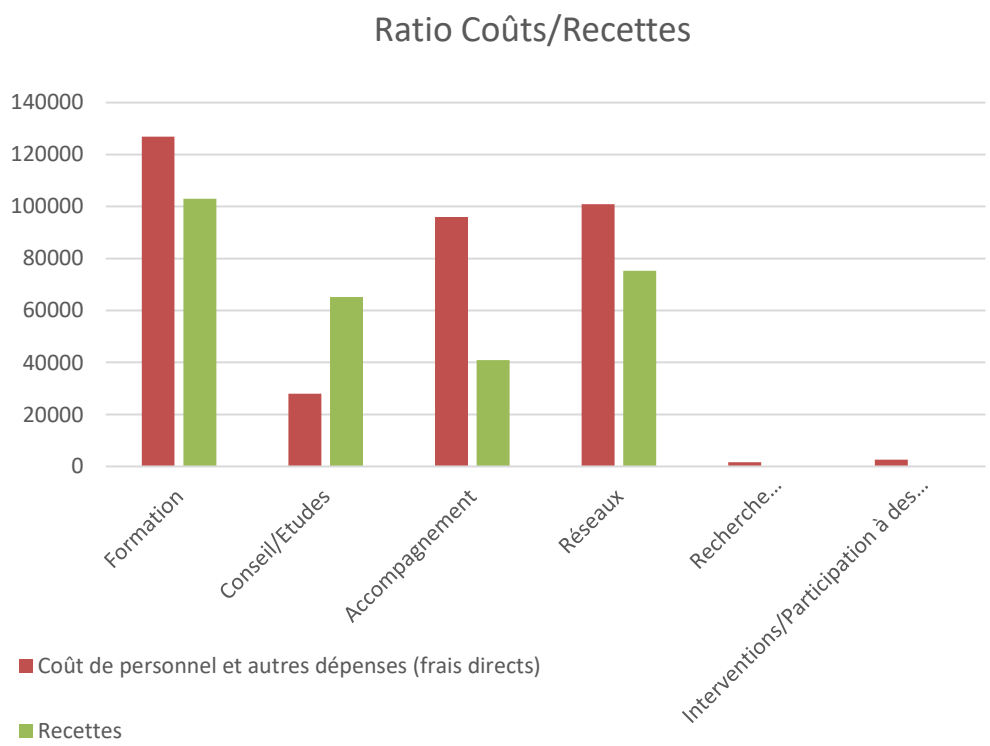

Nous rappelons ici que l'Euro-Institut est un organisme à but non lucratif qui bénéficie de subventions institutionnelles : ces dernières couvrent les fonctions supports ainsi que les déficits des différents projets. Comme c'est le cas régulièrement, l'activité de conseil est bénéficiaire. Concernant le résultat négatif important qui se dégage des projets d'accompagnement, il est en partie dû au préfinancement du microprojet ALTERNA (cf. Partie 2), co-financé par le programme INTERREG Rhin supérieur, ainsi qu'à l'accompagnement en vue de la réalisation d'une plateforme en ligne dans le cadre de la « Partnerschafts-Konzeption Baden-Württemberg & Frankreich » du Bade-Wurtemberg qui a été financée déjà fin 2020. On trouve enfin dans cette catégorie aussi le temps investi par la Direction sur les trois projets de l'Euro-Institut.

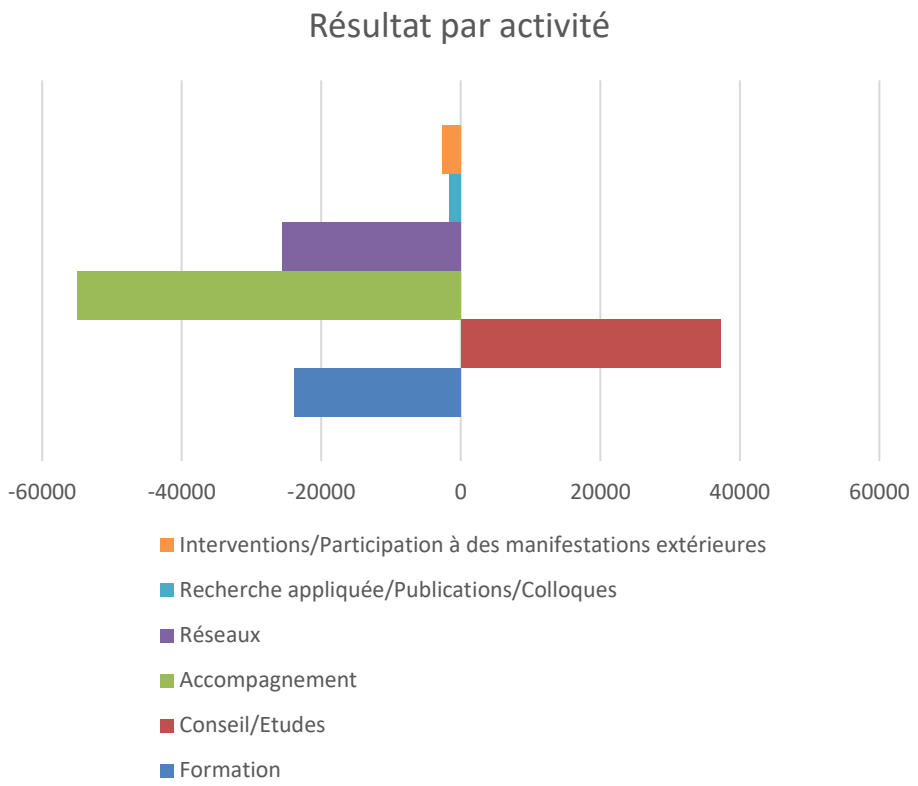

d. Zoom sur la formation

Traditionnellement, la formation tient une place particulière et importante pour l'Euro-Institut et c'est pourquoi nous souhaitons zoomer sur cette activité que nous scindons en deux grandes catégories : les formations permettant de développer des compétences transversales tout d'abord (les systèmes politico-administratifs, l'interculturel, le management de projets transfrontaliers, les cours de langues en tandem, la coopération etc.) et les formations invitant à élargir les compétences spécialisées et thématiques.

Voici tout d'abord un aperçu du nombre d'heures travaillées par l'équipe sur ces deux axes.

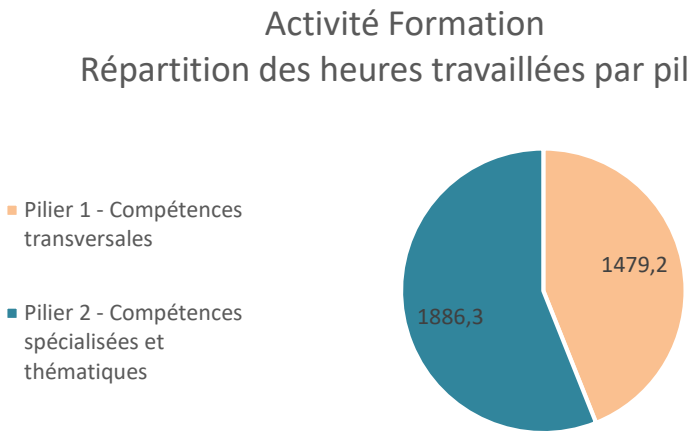

Puis un diagramme présentant le nombre de jours de formations réalisés pour chaque pilier :

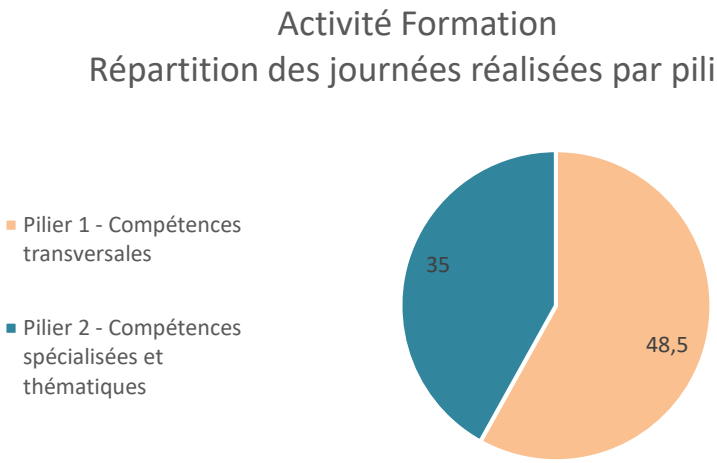

Comme chaque année, ces diagrammes nous montrent un pilier 2 plus chronophage en temps ce qui est complètement normal étant donné que l'Euro-Institut est sollicité sur de nouveaux thèmes en permanence et doit investir ces nouveaux champs thématiques par des recherches ainsi que par des contacts avec des expert·e·s/intervenant·e·s extérieur·e·s qui permettent de répondre au plus proche des besoins des commanditaires. Dans le pilier 1, les formations sont bien évidemment toujours adaptées à la demande mais les contenus sont souvent développés en interne.

Enfin, le dernier diagramme vous montre les coûts (dépenses et frais de personnel) ainsi que les recettes des deux piliers

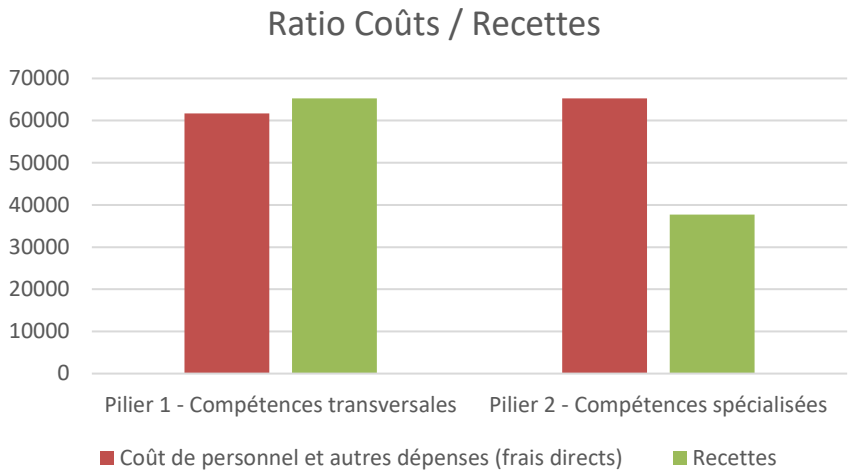

Notons ici qu'en 2021 le pilier 1 est rentable ! Le pilier 2 est, quant à lui, « traditionnellement » déficitaire puisqu'il demande davantage d'investigation comme évoqué plus haut.

e. Quid de l'évolution de l'activité formation ?

Le nombre de jours de formation est en légère hausse en 2021 par rapport à 2020. Si la pandémie de Covid-19 a largement freiné la demande en 2020, l'Euro-Institut a su rapidement s'adapter et proposer des formats en ligne lorsque cela était possible et souhaité par les commanditaires. En 2021, nous retrouvons ainsi un niveau proche de celui de 2017.

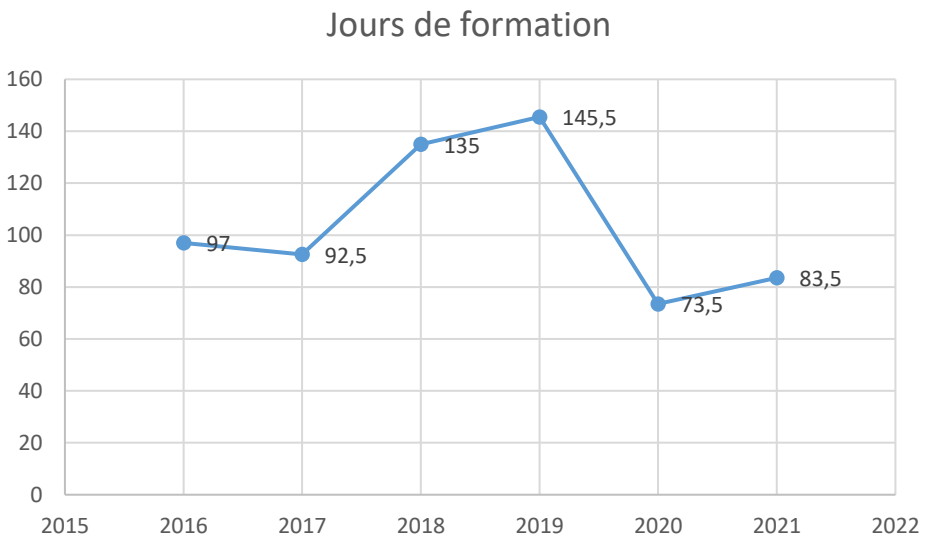

Le nombre de participant·e·s est également en augmentation par rapport à 2021, mais n'atteint pas les niveaux d'avant la pandémie. Il faut effectivement noter que les grandes manifestations, comme le forum traditionnellement organisé par le comité de pilotage « Santé et sécurité au travail par-delà les frontières » et qui accueillent plus de 100 personnes, ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie.

Nous continuons, par contre, de noter la grande différence entre le nombre de participant·e·s français·e·s et allemand·e·s.

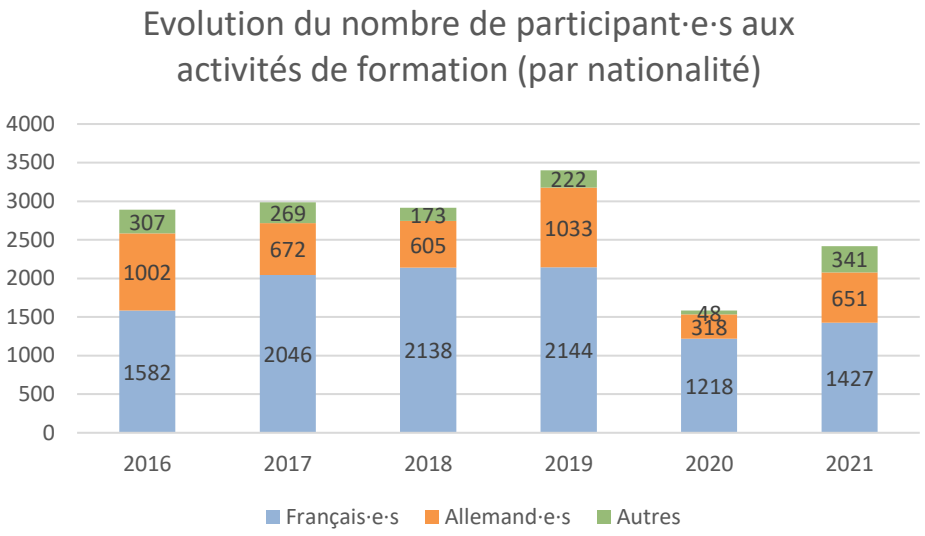

II. Les client·e·s de l'Euro-Institut

L'Euro-Institut s'adresse à tou·te·s les acteurs et actrices qui souhaitent être actif·ve·s en transfrontalier principalement dans le Rhin supérieur, mais aussi au-delà. Pour ses financeurs, mais aussi de manière générale, il est intéressant de s'attarder sur les différents types de commanditaires qui peuvent se tourner vers l'Euro-Institut.

a. Aperçu général

Le premier diagramme nous permet de constater que l'Euro-Institut réalise 77% de projets pour les acteurs du Rhin supérieur. Il est intéressant d'observer que dans la catégorie « commanditaire situé en dehors du Rhin supérieur », nous avons pu mener des actions à la faveur de notre espace transfrontalier : ce fut le cas pour des demandes de contribution des niveaux européens ou nationaux sur des textes qui allaient impacter les territoires transfrontaliers (loi 3DS par exemple) ou encore pour certains projets comme le MOOC sur la coopération territoriale européenne, réalisé pour le compte de la DG Regio. Soulignons également que dans cette catégorie figurent également les demandes en provenance d'acteurs et actrices de la Grande Région.

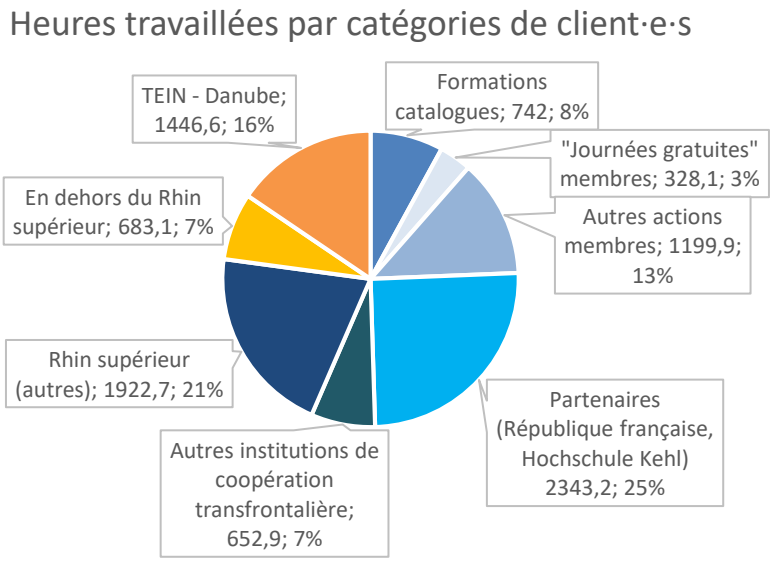

b. Evolution

En regardant l'évolution du nombre d'heures travaillées par catégorie de client·e·s, nous pouvons constater une certaine continuité en proportion. Si les demandes de commanditaires extérieurs ont significativement baissé entre 2018 et 2021 c'est principalement dû au fait que l'étude que nous avons menée pendant deux ans pour le compte du Ministère fédéral de la santé allemand s'est achevée en 2019.

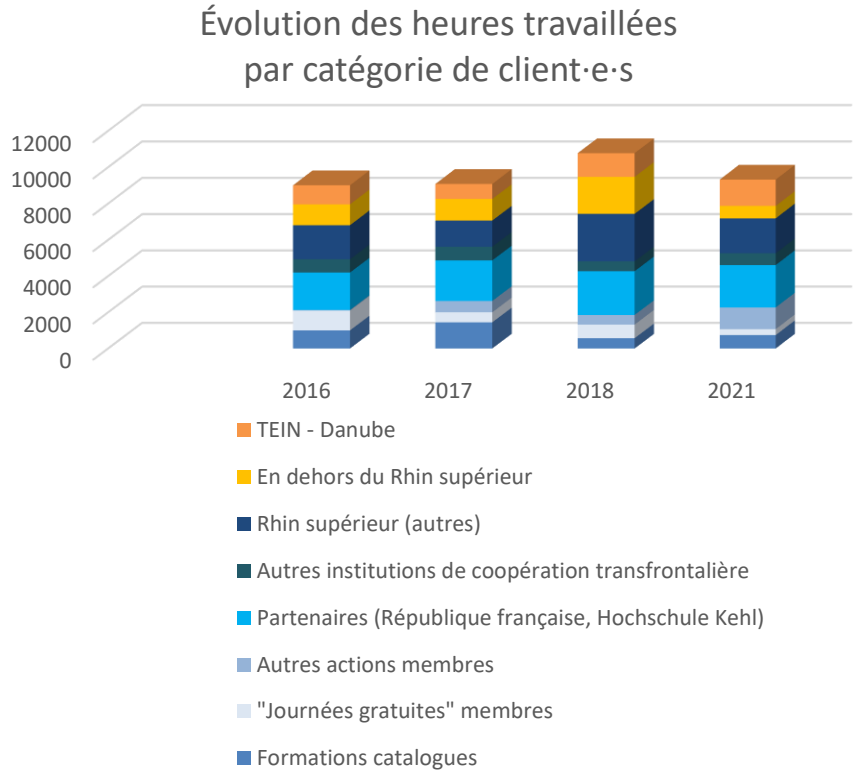

c. Côtés finances

Le focus que nous vous proposons ici permets de constater le ratio existant entre les dépenses (frais de personnel et dépenses directes) et les recettes.

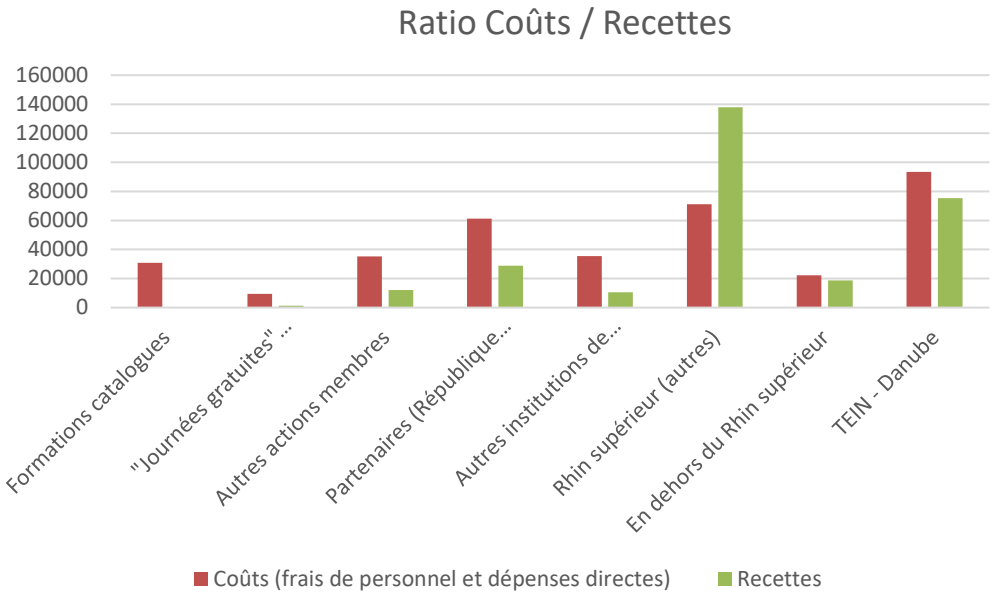

Le second graphique vous résume la situation en termes de résultat. Ces graphiques donnent une autre vision sur l'investissement des membres par leurs subventions institutionnelles. A noter que les activités menées pour les « autres commanditaires du Rhin supérieur » sont largement bénéficiaires en 2021. Dans la catégorie « autres actions pour les membres » vous retrouvez le préfinancement pour le microprojet INTERREG ALTERNA ainsi que le projet de Plateforme en ligne pour le compte du Land de Bade-Wurtemberg. Pour ce qui est du déficit enregistré dans la catégorie « TEIN-Danube », il est à minimiser légèrement étant donné que la première demande de versement dans le cadre du projet FRONTEM (cf. partie 2) a été effectuée en 2022 pour le temps passé en 2021. Enfin, le résultat négatif de la catégorie « autres institutions de la coopération transfrontalière » est dû à l'accompagnement de la Direction pour les projets Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur et Secrétariat permanent du Conseil Rhénan. Vous trouverez également dans cette catégorie le temps passé par l'équipe TRISAN pour le suivi du Groupe de Travail « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin supérieur.

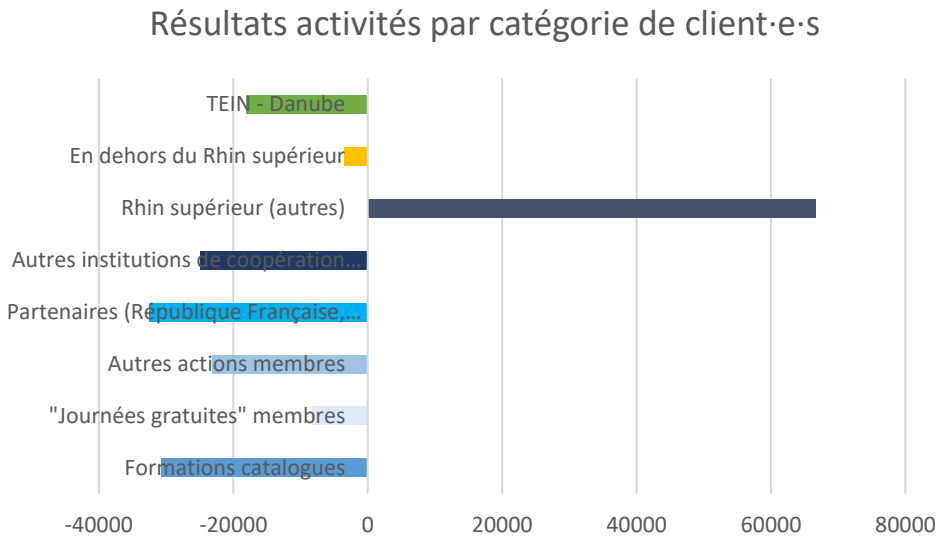

A l'aide de ces quelques graphiques, nous espérons avoir pu vous donner un premier aperçu de la nature des activités de l'Euro-Institut. Dans la partie qui suit, vous pourrez en apprendre davantage sur les contenus des différents projets.

PARTIE 2 : LES ACTIVITÉS DE L'EURO-INSTITUT EN BREF

I. Formation

1. Formations compétences transversales

a. La formation initiale

En 2021, la coopération avec différentes universités a également constitué un point fort des activités de l'Euro-Institut. Bien que l'échange et la prise de contact directe entre les étudiant·e·s soient particulièrement importants, quelques formations ont pu être réalisées en présentiel, mais la pandémie nous a de nouveau contraint à recourir très souvent à des formats en ligne.

Depuis de nombreuses années, l'Euro-Institut conçoit et réalise les modules interculturels du cursus DeutschINSA, une offre destinée aux étudiants de l'école d'ingénieur INSA (Institut national des sciences appliquées de Strasbourg). L'enseignement est dispensé en allemand et les étudiant·e·s sont préparé·e·s à des séjours dans les pays germanophones, par exemple pour y poursuivre des études ou y effectuer un stage, mais aussi dans la perspective d'une future activité professionnelle. Outre la transmission de connaissances spécialisées sur des sujets de société, de politique et culturels, l'Euro-Institut assure aussi des cours visant à développer les compétences interculturelles et des exercices pratiques sur les différentes étapes du processus de candidature (rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche, etc.). En raison de la pandémie de la Covid-19, la quasi-totalité des cours ont dû avoir lieu en ligne en 2021.

D'autres séminaires et cours ont été organisés à la demande de la Hochschule für öffentliche Verwaltung (Ecole Supérieure d'Administration) de Kehl (Master « Management de cluster et réseaux territoriaux » et Master « Gestion administrative européenne »), de l'Université de Strasbourg (Master II VES « Ville, environnement et société » et Licence professionnelle « Développement de projets de territoires ») et du CEPA European Study Center Strasbourg (Customized Study Abroad Programmes in Europe).

b. Compétences interculturelles

Que ce soit dans le domaine du marché du travail, de la gestion de projets ou d'autres coopérations transfrontalières, les compétences interculturelles sont nécessaires pour intégrer les différences culturelles, établir une relation de confiance et tirer parti des avantages de la diversité culturelle. En 2021, l'Euro-Institut a organisé les formations suivantes afin de renforcer les compétences interculturelles des participant·e·s et de faciliter ainsi le travail dans les groupes de projet, les cursus de formation et les équipes transfrontalières.

Dans le cadre du projet Interreg V A « Tremplin sur le Rhin », l'Euro-Institut, en collaboration avec Marimbert Consulting, a préparé au total 73 demandeurs et demandeuses d'emploi français·e·s à un

emploi en Allemagne.

Pour le compte de Pôle Emploi Grand Est, Marimbert Consulting et l'Euro-Institut ont accompagné 21 demandeurs et demandeuses d'emploi français·e·s dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel transfrontalier.

Les ateliers interculturels en ligne, organisés par Anne Hofmann dans le cadre du « Coaching franco-allemand », ont permis aux participants de se familiariser avec les différences culturelles dans les entreprises et de mettre en perspective les expériences déjà acquises à l'étranger.

Le 15 mars 2021, à la demande du SGARE (Secrétariat général pour les affaires régionales) de la préfecture de la région Grand-Est, un atelier en ligne a été organisé afin de préparer les agent·e·s français·e·s de la fonction publique aux défis interculturels d'un poste dans un pays frontalier ou ailleurs en Europe.

Le 11 février 2021, s'est tenue la deuxième partie de la formation en ligne « Travail en contexte interculturel » dans le cadre du projet INTERREG V A « Do qua HEP-ME : double qualification binationale Heilerziehungspflege - Moniteur Éducateur ». L'objectif de la formation était d'analyser les aspects interculturels de ce cursus débouchant sur une double qualification franco-allemande, par exemple en termes de gestion du temps, de communication, de liens hiérarchiques et de mettre l'accent sur l'enseignement interculturel.

c. Le cycle de formations « L'administration en pratique »

La transmission des connaissances de base sur les systèmes politico-administratifs allemand, français et suisse est l'une des missions principales de l'Euro-Institut. Au-delà des enseignements classiques consacrés aux contextes historiques, politiques et administratifs, ces formations offrent aux participant·e·s l'opportunité de bénéficier de témoignages concrets de représentant·e·s des administrations des trois États et de leurs collectivités territoriales respectives, engagé·e·s par l'Euro-Institut en tant qu'intervenant·e·s. Outre les bases théoriques, des informations très concrètes sur le fonctionnement et les points d'ancrage possibles pour des actions transfrontalières communes sont ainsi transmises. En 2021, les formations sur les systèmes politico-administratifs de l'Allemagne, de la France et de la Suisse ont eu lieu en ligne et ont à chaque fois été très largement suivies.

d. Le management de projet transfrontalier

La conception et la mise en œuvre de projets transfrontaliers sont complexes et nécessitent à la fois une bonne connaissance des différents systèmes politiques, juridiques et administratifs de part et d'autre de la frontière, l'interaction entre acteurs et actrices ayant des compétences à différents niveaux, la définition commune de situations gagnant-gagnant au-delà des intérêts divergents et la prise en compte des différences culturelles et linguistiques. En 2021, l'Euro-Institut a organisé plusieurs formations qui ont permis aux participant·e·s d'identifier les spécificités et les défis de la gestion de projets interculturels transfrontaliers et d'acquérir des méthodes de travail pour la conception et la réalisation de projets.

Le 30 mars 2021, dans le cadre d'un projet visant à promouvoir les échanges administratifs entre la ville de Karlsruhe et la ville & l'Eurométropole de Strasbourg, 33 agent·e·s des deux villes ont participé

à l'atelier de travail en ligne « Le management interculturel de projet ».

La formation catalogue « Le management interculturel de projet: de l'idée à la réalisation en contexte transfrontalier », organisée par Anne Hofmann, s'est à nouveau déroulée en ligne cette année. De nombreuses ressources ont été mises à disposition des participant·e·s pour leur préparation via la plateforme d'apprentissage de l'Euro-Institut : exposés, liens, documentation, vidéos didactiques et interviews de porteurs et porteuses de projets. Les 11 et 12 octobre 2021, les participant·e·s ont pu approfondir ces aspects en lien avec la gestion de projets transfrontaliers lors de deux ateliers en ligne et les mettre en pratique en travaillant en sous-groupes sur des exercices concrets.

A la demande du Regionalverband de Sarrebruck, l'Euro-Institut a organisé le 2 décembre 2021 un atelier en ligne sur la gestion de projets transfrontaliers pour les personnels des communes membres du Regionalverband.

e. MOOC sur la Coopération Territoriale Européenne

À la demande de la Direction générale *Politique régionale et urbaine* de la Commission européenne, l'Euro-Institut a participé à la conception et au développement d'un MOOC (Massive Open Online Course) sur la coopération territoriale en Europe (CTE). En coopération avec l'Université de Strasbourg, la MOT, le CESCI, l'Université d'Artois et l'Université Aristote de Thessalonique, des vidéos didactiques et des exercices ont été élaborés, des interviews avec des acteurs et actrices de la CTE ont été enregistrées, des exemples de projets ont été présentés et des supports pédagogiques ont été rassemblés dans quatre blocs de cours : 1. les fondements et l'évolution historique de la coopération territoriale ; 2. les politiques européennes existantes (Interreg, politique de voisinage, stratégies macrorégionales, etc.) ; 3. des éclairages thématiques (santé, mobilité, aménagement du territoire, environnement, culture) et 4. les outils de la coopération transfrontalière. L'Euro-Institut a été chargé d'élaborer le quatrième bloc d'enseignement sur les questions de gestion de projet, de compétences interculturelles et sur la manière de lever les obstacles existants. De nombreux membres du Transfrontier Euro-Institut Networks (TEIN) ont également apporté leur précieuse contribution au MOOC. Le cours en ligne, accessible non seulement aux étudiant·e·s et aux acteurs et actrices de la CTE mais aussi au grand public, permet aux participant·e·s de se familiariser en six semaines avec les différents aspects de la CTE, de tester leurs connaissances et, en cas de réussite, d'obtenir une certification.

f. Accueil de délégations politiques et de groupes de visite (aussi en ligne)

Depuis toujours, l'accueil de groupes de visite fait partie des activités de l'Euro-Institut. Après l'annulation ou le report de presque toutes les visites prévues en 2020, quelques « visites virtuelles » mais aussi une série de visites sur place à l'Euro-Institut ont été organisées en 2021. En janvier, des étudiant·e·s de l'Institut de Traduction, d'Interprètes et de Relations Internationales (ITIRI) de Strasbourg, ont pu être accueillis à l'Euro-Institut. Au cours de l'année, un certain nombre de personnalités politiques de haut niveau et des délégations politiques ont été accueillis à l'Euro-Institut dans les locaux de la Villa Rehfus.

Le 6 mai 2021, l'ambassadrice de France en Allemagne, Anne-Marie Descôtes, s'est rendue à la Villa Rehfus et s'est informée sur le travail de l'Euro-Institut. L'ambassadeur d'Allemagne en France, Hans-

Dieter Lucas, a pour sa part été reçu par les instances de la Villa Rehfus le 2 juin 2021.

Le 27 septembre 2021, Brigitte Torloting, vice-présidente de la Région Grand Est, à la tête des délégations « Grande Région, transfrontalier, Europe et relations internationales » et Christian Debeve, président de la commission des relations internationales et transfrontalières, accompagnés de Jean-Baptiste Cuzin, directeur de la coopération transfrontalière, européenne et internationale de la Région Grand Est, ont visité les structures de coopération transfrontalière à Kehl.

Le 28 octobre 2021, dans le cadre de sa visite inaugurale à la Ville de Kehl, l'ambassadrice Jutta Frasch, consule générale d'Allemagne et représentante permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, s'est également informée sur le travail de l'Euro-Institut et des autres structures transfrontalières.

Enfin, le 28 novembre 2021, l'Euro-Institut a pu accueillir les membres de la Commission des affaires européennes du Landtag de Bade-Wurtemberg issus du groupe parlementaire Bündnis 90/Die Grünen, dont fait également partie Josha Frey, vice-président de l'Euro-Institut.

2. Formations compétences spécialisées

a. Environnement et développement durable (voyage d'études INET)

En 2020, le voyage d'études à Fribourg en Brisgau sur le « développement urbain durable », que l'Euro-Institut organise régulièrement à l'intention des fonctionnaires de toute la France pour le compte de l'Institut national des études territoriales (INET), a dû être organisé en ligne en raison de la pandémie, mais en 2021, les participant·e·s ont pu à nouveau découvrir la ville « en direct ».

Du 20 au 22 octobre, un programme très varié a été proposé aux 11 participant·e·s afin de leur permettre de comprendre, notamment à travers l'exemple des quartiers Vauban, Weingarten et Rieselfeld, comment les concepts de développement durable sont mis en œuvre à Fribourg. Les concepts de mobilité durable, l'aménagement des éco-quartiers et l'importance de la participation citoyenne étaient au cœur des exposés, des visites guidées de la ville et des discussions. En outre, les participant·e·s ont eu le temps de comparer leurs nouvelles expériences avec la situation dans leur propre ville ou commune en France.

b. Cours de langue en tandem Freiburg-Mulhouse

A partir de septembre 2021, l'Euro-Institut a une nouvelle fois organisé un cours de langue en tandem pour les villes de Fribourg en Brisgau et Mulhouse. Ce cours s'est déroulé en ligne. Comme son nom l'indique, en cours de langue en tandem les participant·e·s travaillent le plus souvent en groupes de deux. Ces séances s'organisent très bien grâce à l'outil de visioconférence Zoom, qui permet des sessions en petits groupes de travail. La plateforme d'apprentissage Moodle a également été utilisée pour ce cours afin de mettre à disposition des participant·e·s des exercices et d'autres documents de travail.

Durant les six jours de cours communs, dont les trois premiers se sont déroulés entre septembre et décembre 2021, les participant·e·s ont pu pratiquer la langue du voisin avec leurs « partenaires

tandem », mais aussi en petits groupes franco-allemands. Comme il s'agissait d'un cours à vocation professionnelle, les participant·e·s ont pu s'entraîner à la conversation téléphonique dans la langue du voisin, écrire des courriels ou échanger, alternativement dans les deux langues, avec les structures communales des deux pays. Au programme il y avait également la présentation des deux villes et de l'activité professionnelle des participant·e·s ainsi qu'une introduction à la communication interculturelle. Un élément important du cours est constitué par ce que l'on appelle les phases d'apprentissage en ligne, qui se déroulent entre les jours de cours et pendant lesquelles les tandems travaillent en toute autonomie sur des thèmes définis en commun.

c. Les politiques culturelles locales et transfrontalières

Les politiques culturelles font le pont entre le passé et l'avenir, entre valorisation d'un patrimoine et innovations culturelles. Elles sont un élément indispensable de la démocratie, en favorisant la liberté d'expression, le débat et le lien social. La coopération transfrontalière culturelle contribue à faire des frontières et différences un lien et non une barrière.

Le 16 septembre 2021, un peu plus de 30 participant·e·s se sont réuni·e·s dans les locaux de la Mairie de Kehl pour s'informer sur les objectifs, la répartition des compétences et les possibilités de financement dans le domaine de la politique culturelle dans les trois pays. Il·elle·s ont ensuite pu découvrir quelques projets transfrontaliers qui leur ont été présentés et ont pu discuter en petits groupes des opportunités et des défis des projets culturels transfrontaliers, ainsi que des nouvelles coopérations dans ce domaine.

d. Les systèmes scolaires dans le Rhin supérieur

Dans le Rhin supérieur cohabitent plusieurs systèmes scolaires largement dépendants et déterminés par les règlementations nationales et/ou de États fédérés et Cantons. Dans un contexte d'interdépendance croissante des territoires, où le bassin de vie ne s'arrête plus à la frontière et où les citoyen·ne·s sont de plus en plus mobiles que ce soit pour leurs études, leur lieu de vie ou trouver un emploi, avoir une bonne compréhension globale des systèmes scolaires prévalant dans les trois pays est important.

Lors du séminaire qui s'est tenu le 30 septembre, les 18 participant·e·s de tout horizon professionnel ont pu découvrir les systèmes et trouver des réponses aux questions : quelle est la formation des enseignant·e·s ? Quels tremplins existent entre les filières dites générales et professionnelles ? De quelle manière le primaire et le secondaire sont-ils structurés ? Quels types d'évaluations sont mis en place pour les élèves ?

Un temps d'échange a également permis d'aborder des thématiques d'actualité comme la numérisation des établissements scolaires en temps de Covid et à posteriori ou la mobilité des élèves et des enseignant·e·s.

e. Introduction à la propriété intellectuelle en France et en Allemagne

Cette formation en trois actes s'est déroulée à l'automne et s'adressait à l'équipe du Secrétariat INTERREG Rhin supérieur. En effet, l'équipe est chargée d'accompagner les porteurs et porteuses de

projets sur différentes questions et notamment celles liées à la propriété intellectuelle des productions et innovations élaborées dans le cadre des projets financés par le programme. Dans ce contexte, la formation dispensée par les experts du CEIPI - Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle et de l'Université Technique de Dresde (Technische Universität Dresden) s'est penchée tout d'abord sur le contexte européen de la propriété intellectuelle (principalement les questions liées aux brevets, marques, droits d'auteur, dessins et modèles). Ensuite, un focus a été proposé sur les spécificités liées à la contractualisation, la valorisation et la titularité des droits en France et en Allemagne.

f. Promouvoir des sociétés plurilingues – Les potentiels des espaces frontaliers

Le plurilinguisme des citoyen·ne·s est un objectif poursuivi par l'Union européenne, mais également par de nombreux acteurs et actrices aux niveaux national, régional et local. La capacité à communiquer en plusieurs langues est considérée comme un pas important vers la diversité culturelle, mais aussi vers la cohésion de la société. C'est également une condition préalable à la participation à l'échange (de connaissances) au niveau mondial. Les régions frontalières où la diversité linguistique fait partie de la vie quotidienne sont prédestinées à être pionnières dans ce domaine. Lors de notre séminaire franco-allemand, le concept intégratif du plurilinguisme a été discuté et les potentiels des régions frontalières en matière de promotion du plurilinguisme ont également été abordés. La promotion du plurilinguisme au travail et le rôle des dialectes ont aussi été évoqués.

g. Laboratoires régionaux d'Open Government

L'Euro-Institut participe au projet « Laboratoires régionaux d'Open Government » (« démocratie ouverte ») – réalisations et possibilités dans une région frontalière », en collaboration avec la Hochschule für Verwaltung Kehl (École supérieure d'administration publique Kehl) et cofinancé par le Bundesministerium des Innern (ministère fédéral de l'Intérieur).

En 2021, l'Euro-Institut a organisé et élaboré, en collaboration avec la ville de Kehl et la communauté de communes de Haguenau, un échange comparatif de pratiques sur le thème de la « Transformation digitale dans les communes allemandes et françaises de la région frontalière », un secteur qui connaît actuellement une évolution rapide et pour lequel une comparaison des pratiques transfrontalières révèle un grand potentiel. Les contenus thématiques des ateliers de travail ont été élaborés en commun lors de deux réunions préparatoires franco-allemandes.

Le groupe de projet a choisi les thèmes suivants : « L'agent·e digital·e de l'avenir - Elaborer un modèle de compétences en co-production transfrontalière » et « Le développement des compétences numériques et le rôle du leadership numérique ». Ils ont chacun été traités dans le cadre d'un atelier de travail en ligne visant l'obtention de résultats concrets. Les échanges sur ces sujets ont été associés à l'expérimentation de différentes méthodes de travail, comme Design Thinking et les outils collaboratifs. Les résultats de cet échange très actif sur les expériences vécues et les nouvelles perspectives ont fait l'objet d'un rapport. L'année prochaine, le troisième atelier de travail portera sur « La transformation digitale et les citoyen·ne·s ».

h. Comités de pilotage

Depuis 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne respectivement les comités de pilotage « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » et « Coopération policière et judiciaire ». Ces groupes se réunissent plusieurs fois par an et organise un colloque sur la santé et la sécurité au travail et, en ce qui concerne la police et la justice, plusieurs journées de formations.

Comité de pilotage « Santé et sécurité au travail par-delà les frontières »

L'année 2021 a été pour la seconde fois impactée par la pandémie et en conséquence les activités du groupe « santé et sécurité au travail par-delà les frontières ».

Le Forum franco-allemand « Forêt et transformation du bois » initialement prévu en 2020 à une nouvelle fois été reporté avec l'espoir qu'il puisse se tenir en présentiel au Parlement européen en 2022.

Dans ce contexte, le groupe de travail « Travail en contexte de Pandémie de Covid-19 » a été mis en place pour répondre aux besoins du groupe face à une actualité perturbée. Les situations concrètes autour de la gestion et de l'impact de la crise sanitaire sur les missions exercées au sein des institutions représentées tant au niveau externe (prévention, conseil, contrôle) que de l'organisation interne (protocole sanitaire, télétravail, etc.) ont largement été discutées et illustrées par les témoignages des acteurs et actrices de la prévention des risques professionnel français·e·s et allemand·e·s lors de trois réunions de travail qui se sont toutes tenues en ligne.

La première réunion du 13 avril 2021 a été consacrée à la présentation des textes règlementaires pour assurer la santé et la sécurité au travail face à l'épidémie de SARS-CoV-2 en Allemagne (Bade-Wurtemberg, Sarre et Rhénanie-Palatinat). Ensuite les premières discussions ont eu lieu autour de l'application de ces règles et de ce qui est contrôlé.

La deuxième réunion du 26 juin 2021, a dans un premier temps, porté sur la présentation du cadre juridique général et ses évolutions pour assurer la santé et la sécurité au travail face à l'épidémie de SARS-CoV-2 en France. Cette présentation a mis en évidence des exemples concernant le contrôle et les actions de l'Inspection du travail (DREETS Grand Est) ainsi que les actions de la CARSAT Alsace Moselle durant cette période. Ensuite, les membres du groupe de travail ont échangé leurs expériences concernant leurs missions et activités de prévention pendant cette crise et aussi évoqué les changements au sein de leurs services (mise en place de protocoles sanitaires, de nouvelles organisations de travail, etc.).

La troisième réunion du 16 septembre 2021 a permis de présenter les dernières évolutions du cadre règlementaire et surtout de poursuivre les échanges sur les pratiques internes des services représentés au sein de ce groupe de travail sous la forme de retour d'expériences sur la manière de travailler dans ce cadre règlementaire durant cette crise sanitaire et aussi de faire émerger quelques perspectives d'avenir concernant l'organisation du travail.

Un document récapitulatif qui capitalise les échanges autour des thèmes clés discutés et illustrés par l'expérience des membres de ce groupe de travail a été rédigé à l'issue des trois réunions. Il est avant tout destiné aux membres du groupe de travail qui pourront le cas échéant, l'adapter à leurs besoins d'utilisation ou de diffusion en 2022.

Cycle de formations sur la coopération policière et judiciaire franco-allemande

Malgré les contraintes liées à la pandémie, les cinq séminaires prévus dans le cadre du cycle de formations ont pu avoir lieu, dont quatre en ligne et un en présentiel. Le cycle a commencé par deux

séminaires dits d'introduction. Dans un premier temps, les structures et les missions des autorités policières et judiciaires des deux pays ont été présentées aux participant·e·s, ensuite la deuxième formation a été consacrée aux procédures pénales transfrontalières. En 2021, au total 127 participant·e·s ont aussi pu échanger sur ces autres thèmes: la confiscation des avoirs criminels au niveau transfrontalier, la violence dans le contexte d'évènements sportifs et la lutte contre la délinquance juvénile dans un contexte transfrontalier. Une caractéristique importante de ce cycle de formations réside dans le fait que les participant·e·s et les intervenant·e·s sont généralement issu·e·s des rangs des autorités partenaires, à savoir la police et la justice du Bade-Wurtemberg, la police nationale, la gendarmerie nationale et la justice française. Il en résulte à la fois un dialogue spécialisé inter-autorités et transfrontalier. En 2021, la participation à venir de la police fédérale au cycle de formations a été préparée, de telle sorte qu'à partir de l'année prochaine, elle devienne la sixième autorité associée à ce cycle de formations.

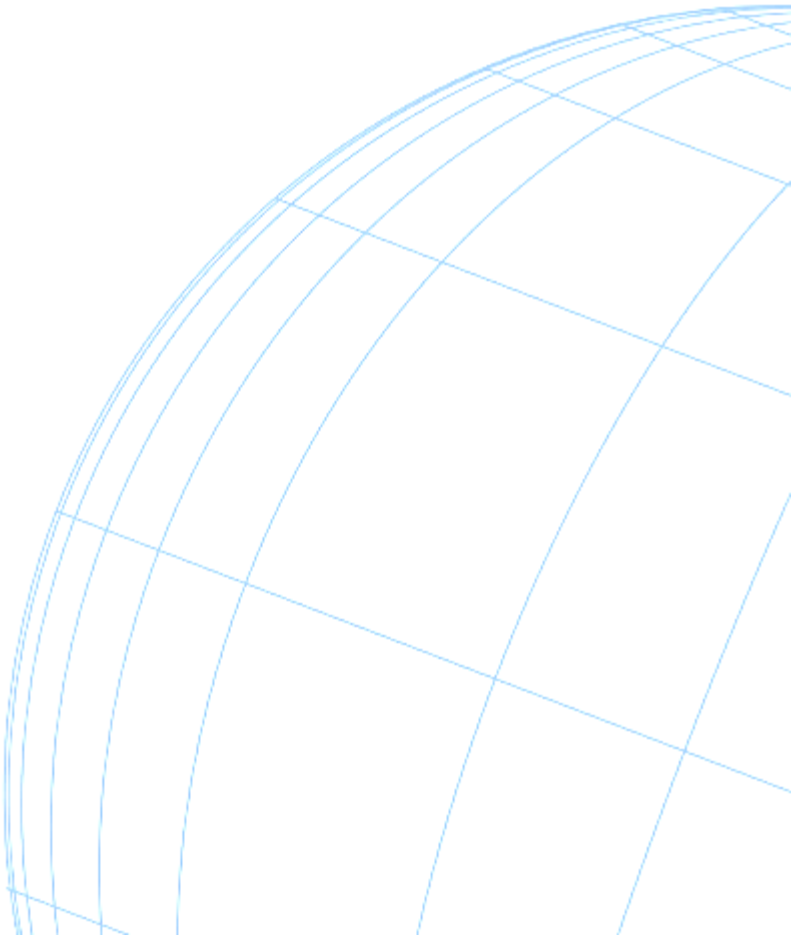

II. Études

1. Analyse quantitative de marché – formations franco-allemandes en alternance (DHBW Karlsruhe)

De novembre 2021 à mars 2022, l'Euro-Institut a réalisé une étude sur les formations franco-allemandes en alternance pour la Duale Hochschule Baden-Württemberg de Karlsruhe. Celle-ci consistait en une analyse quantitative de marché auprès des entreprises françaises et allemandes du Rhin Supérieur en vue de la création de nouveaux double-diplômes en alternance, ce type de cursus étant actuellement peu répandu dans la région. Les objectifs étaient de quantifier l'intérêt des entreprises pour ce type de formation et de recueillir leurs préférences par rapport à l'organisation et au domaine disciplinaire de potentiels nouveaux double-diplômes en alternance.

Afin de réaliser cette étude, un questionnaire en ligne bilingue a été diffusé auprès des entreprises du Rhin Supérieur. 130 entreprises ont répondu à cette enquête. Le rapport final sera publié en avril 2022 et présenté en juin 2022 auprès du Groupe de travail franco-allemand coordonné par la *Industrie-und Handelskammer* de Karlsruhe.

2. Programme opérationnel INTERREG Rhin supérieur 2014-2020 – Établissement de valeurs intermédiaire de cinq indicateurs de résultat

Cette étude visait à établir les valeurs intermédiaires 2021 de plusieurs indicateurs de résultat du programme opérationnel (PO) INTERREG V Rhin supérieur 2014-2020 pour les objectifs spécifiques suivants :

- OS 1 : accroitre les capacités transfrontalières pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur
- OS 2 : accroitre la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur
- OS 3 : augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin Supérieur
- OS 11.1 : améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions - Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur
- OS 11.2. : améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions - Qualité des services transfrontaliers des administrations

Cette enquête fait suite à une démarche similaire réalisée en 2018-2019 par l'Euro-Institut sur les indicateurs 1 à 3, 8, 11 et 12. Elle s'est déroulée selon la même méthodologie afin d'assurer la comparabilité avec les valeurs de base et cibles transmises à la Commission européenne dans le PO en 2016. Trois enquêtes ont donc été réalisées auprès des chercheurs et chercheuses, des administrations et des usager·e·s. 538 chercheurs et chercheuses titulaires d'un doctorat et localisé·e·s dans le Rhin supérieur ont répondu à l'enquête pour les OS 1 à 3. 25 administrations ont répondu à l'enquête

relative à l'OS 11.1 et 44 usagers ont répondu à l'enquête pour l'OS 11.2

L'étude, commencée en juillet 2021, s'est terminée en janvier 2022. Ses résultats ont été transmis à la Commission Européenne par le biais de l'envoi du Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) du Programme au printemps 2022.

3. Coopération transfrontalière dans le domaine de la santé

L'Euro-Institut a contribué par la réalisation d'une étude de cas à l'étude « Cross-border cooperation in healthcare » (disponible en anglais), commandité par le comité REGI du Parlement européen à l'Université catholique de Louvain. Cette dernière a fait appel aux partenaires du réseau TEIN pour alimenter les travaux par des études de cas sur cinq frontières différentes, le Rhin supérieur étant l'une d'entre elles.

L'étude analyse le rôle de la politique de cohésion en matière de coopération transfrontalière dans le domaine des soins de santé en mettant l'accent sur les programmes Interreg V- A 2014-2020. Elle examine également la question de la gouvernance liée à ces projets et l'impact de la pandémie de COVID-19. Enfin, elle identifie des solutions et émet des recommandations pour faciliter les flux de patients et de personnel de santé, améliorer l'offre transfrontalière de soins de santé et soutenir le développement mutuel transfrontalier.

4. Réponse à une consultation européenne

Le comité des Régions a lancé au premier trimestre 2021 une « Consultation sur l'avenir à long terme de la coopération transfrontalière » dans le cadre de la European Cross-border Citizen's Alliance.
En tant qu'acteur de la coopération mais aussi signataire de l'Alliance, il paraissait évident que l'Euro-Institut puisse se positionner sur cette consultation qui visait à identifier la nature et les thématiques des obstacles à la coopération en Europe, à mieux cerner les conséquences de la crise sanitaire sur la coopération transfrontalière et enfin à imaginer l'avenir de l'Europe, la démocratie européenne et l'avenir de la coopération.
Les résultats de cette consultation ont été pris en compte dans la résolution du 1er juillet sur le thème « une vision pour l'Europe: l'avenir de la coopération transfrontalière ».

5. Contribution aux réflexions qui ont mené à l'adoption de la loi 3DS en France

Définitivement adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat français le 9 février 2022, la loi 3DS (pour la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale) consacre un chapitre à la coopération transfrontalière. Dans le cadre des travaux préparatoires, le député Sylvain Waserman avait sollicité l'Euro-Institut pour lui faire part des blocages législatifs concrets que nous avons pu identifier.

L'Euro-Institut avait ainsi pu faire remonter la problématique liée à l'obligation pour un organisme de formation ayant son siège dans un autre Etat de l'Union Européenne que la France d'avoir un numéro d'agrément via un représentant légal en France pour les prestations effectuées en France (à savoir que l'Euro-Institut a également eu l'occasion de discuter cette problématique avec le Comité de coopération transfrontalière ainsi que le groupe de travail « Économie » de la Conférence du Rhin supérieur). Nous avions également insisté sur l'importance d'augmenter les possibilités de télétravail pour les travailleurs et travailleuses frontalier·e·s et proposé notre soutien pour la mise en œuvre

d'analyse d'impact de la législation nationale sur les territoires transfrontaliers.

6. Réponse de l'Euro-Institut aux stratégies internationale, européenne et transfrontalière de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

En 2021, La Ville de Strasbourg ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg se sont dotées de stratégies internationale, européenne et transfrontalière. C'est tout naturellement que l'Euro-Institut a répondu à l'appel de l'un de ses membres en se mettant au service de la collectivité pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ces stratégies sur le volet transfrontalier en particulier.

7. Rapport d'expertise sur le champ d'application d'une clause d'expérimentation dans le Rhin supérieur

Pour ce rapport demandé par la Conférence du Rhin supérieur pour la Commission Intergouvernementale du Rhin supérieur, l'Euro-Institut s'est associé à trois juristes, allemand (Prof. Dr. Michael Frey, Hochschule Kehl), suisse (Prof. Dr. Kerstin von der Decken, Universität Kiel) et française (Prof. Dr. Frédérique Berrod, Université de Strasbourg).

L'objectif était d'analyser la portée de la clause d'expérimentation du Traité d'Aix-la-Chapelle à la frontière franco-allemande ainsi que les possibilités d'ouvrir ce mécanisme à la Suisse. L'étude a également permis de travailler sur des cas pratiques concrets.

Le rapport conclut que les possibilités ouvertes par le Traité d'Aix-la-Chapelle sont laissées à la discrétion des États. De plus, le Traité ne prévoit pas de règles de procédure contraignantes et clairement structurées qui permettraient de lever les obstacles rapidement. La Suisse, en tant que partenaire de coopération important pourrait - sous réserve de la volonté politique des partenaires - appliquer des dispositions similaires au cas par cas.

La volonté politique a été et reste donc à tous égards le facteur décisif pour surmonter ces obstacles.

Le rapport recommande ensuite de :

- renforcer l'interaction entre les institutions existantes comme la Conférence du Rhin supérieur ou le Conseil Rhénan et le Comité de coopération transfrontalière en privilégiant une gouvernance intégrée ;
- formuler et de manière plus contraignante la procédure de suppression des obstacles tant en termes de délais que de contenu. Cela pourrait s'appuyer sur divers éléments de la proposition de règlement européen ECBM et de l'initiative b-solutions, à condition d'être suffisamment flexible pour s'adapter à la variété des domaines, normes et acteurs concernés ;
- encourager l'introduction de clauses d'ouverture pour les situations transfrontalières dans les législations des thématiques concernées ;
- recourir à des analyses d'impact ex-ante des législations examinant également les effets transfrontaliers afin d'anticiper certains situations et éviter la procédure longue et complexe de résolution des obstacles a posteriori ;
- mettre en place un système d'analyse et de résolution d'obstacle sous la forme d'un projet «b-solutions Rhin supérieur ».

8. Étude ex-ante sur les effets transfrontaliers de la proposition de directive européenne sur le salaire minimum

Pour mémoire, l'idée est ici que les effets transfrontaliers devraient être évalués à tous les niveaux : européen, national et régional. Étant donné le grand nombre de régions (trans)frontalières et la diversité de leurs caractéristiques, les rapports sur l'impact au niveau européen et national ne peuvent pas tout prendre en compte. De ce fait, il est nécessaire que les acteurs et actrices compétent·e·s de ces régions frontalières spécifiques réalisent des rapports supplémentaires sur l'impact transfrontalier. Ces rapports approfondis sur l'impact frontalier pourraient, à leur tour, permettre aux évaluations nationale et européenne d'identifier plus facilement l'impact transfrontalier de la législation et de la politique publique.

Dans ce contexte, l'ITEM pionnier dans le développement d'une méthodologie de l'analyse d'impact transfrontalier, a une nouvelle fois proposé aux membres du TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) de tester cette méthodologie sur leurs territoires. En 2021, il s'agissait d'évaluer en ex-ante, l'impact possible de la création d'un cadre européen commun (obligatoire) pour les salaires minimums dans les régions transfrontalières et leurs habitants.

Pour l'Euro-Institut, l'exercice a consisté à vérifier si les législations nationales existantes devaient changer ou non avec la nouvelle directive et si cela renforce ou enfreint la position des travailleurs et travailleuses frontalier·e·s. Nous avons également pu vérifier si cela change le revenu net ou le coût employeur des travailleurs et travailleuses au SMIC / Mindestlohn dans les zones frontalières. Enfin, l'étude permettra aussi de voir si cette directive ne risque pas d'entrainer plus de bureaucratie pour les entreprises ou bien si au contraire elle pourrait augmenter l'attractivité du marché de l'emploi transfrontalier. Les résultats seront publiés en 2022.

Pour l'Euro-Institut, conforter son expérience sur cette méthodologie est d'autant plus important que dans la droite ligne du traité d'Aix-la Chapelle, l'Allemagne et la France réfléchissent à l'utilisation plus systématique de cette méthode pour éviter de nouveaux obstacles à la coopération.

8. Actualisation de l'étude BiBB

Le 21 avril 2021, Clarisse Kauber et Anne Hofmann ont participé à un échange organisé par l'Institut fédéral pour la formation professionnelle (Bundesinstitut für Berufsbildung - BiBB). L'Euro-Institut a présenté l'étude élaborée en 2019 sur la formation et la mobilité à la frontière franco-allemande et a discuté des résultats d'études comparables avec des représentant·e·s de la région frontalière germano-danoise et germano-polonaise. Par la suite, le BiBB a travaillé à la publication des trois études. Dans ce cadre, l'Euro-Institut a également actualisé et retravaillé ses contributions.

III. Accompagnement

Les missions d'accompagnement sur mesure de l'Euro-Institut sont très diversifiées : elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée, appuyer une démarche, un projet, un partenariat ou une équipe et se basent toujours sur l'approche neutre et objective de l'Euro-Institut.

1. Projet ALTERNA

Le projet ALTERNA, cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), par le biais du programme Interreg V Rhin Supérieur dans le cadre d'un microprojet, rassemble des partenaires « experts » : la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) et le Landratsamt Ortenaukreis, deux partenaires associés : l'ARSEA (Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation) et le Jugendamt Rastatt. L'ESEIS (Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale) et l'Evangelische Hochschule Freiburg assurent la coordination scientifique du projet. L'Euro-Institut quant à lui a porté et coordonné l'ensemble du projet qui s'est achevé le 31 décembre 2021.

Le projet poursuivait deux objectifs principaux : échanger sur les mesures innovantes en matière d'alternatives au placement des mineurs d'une part et approfondir le réseau d'experts franco-allemand en protection de l'enfance d'autre part.

Pour y parvenir les partenaires se sont réunis à huit reprises et ont travaillé sur deux productions principales :

- Une brochure d'information aux familles sur les services de proximité de part et d'autre de la frontière à leur disposition pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants
- Un inventaire des mesures innovantes d'alternatives au placement des mineurs à destination des professionnels.

Qui plus est des étudiant·e·s ont pu être impliqué·e·s et encadré·e·s par le coordinateur et la coordinatrice scientifique afin de produire une comparaison du droit de la protection de l'enfance en perspective franco-allemande, et aussi pour travailler sur des grilles d'analyse des mesures ainsi que sur la rédaction de l'inventaire.

Le projet a permis de mettre en lumière (une fois de plus après le travail sur le vademecum pour une protection de l'enfance transfrontalière) les importantes différences entre les systèmes. Réaliser un effort constant pour mieux appréhender ces différences et mieux comprendre le système de l'Autre est essentiel, car en matière de protection de l'enfance, la coopération est indispensable pour assurer le bien des enfants par-delà la frontière.

Les résultats d'ALTERNA ont permis d'apporter une belle pierre à l'édifice ; mais cette coopération entre expert·e·s de la protection de l'enfance, qui s'inscrit dans un accord de partenariat entre la CeA et l'Ortenaukreis, a encore beaucoup de perspectives devant elle.

Pour en savoir plus : https://www.euroinstitut.org/fr/projets/microprojet-alterna

2. La Maison de la petite enfance franco-allemande

Les différences culturelles et structurelles entre les profils de postes français et allemands au sein de l'équipe rend complexe l'organisation et la mise en place d'une structure permettant de faciliter le fonctionnement de l'équipe. Il reste à développer des outils concrets pour le travail en équipe biculturelle. En 2021, l'Euro-Institut a réalisé trois ateliers de travail pour l'équipe de la Maison de la petite enfance Port du Rhin :

- Atelier de travail du 26/02/2021 : l'objectif de cet atelier était de travailler sur les différentes approches pédagogiques dans des crèches en France et en Allemagne et plus particulièrement sur la relation enfant-éducateur/éducatrice, notamment concernant l'accompagnement du jeu libre de l'enfant. Cette réflexion était d'autant plus importante que la proportion de collaborateurs et collaboratrices allemand·e·s était très réduite.
- Atelier de travail du 28/05/2021 : l'objectif de cet atelier était d'une part d'améliorer la communication et les relations entre personnel spécialisé (réussir à se comprendre et à dialoguer) et d'autre part de commencer à préparer l'arrivée des nouvelles collègues allemandes en septembre.
- Atelier de travail du 29/10/2021 : l'objectif de cet atelier était d'optimiser la communication au sein de l'équipe désormais mixte franco-allemande et d'encourager le développement de stratégies de communication non-verbales au sein de l'équipe.

Par ailleurs, en 2021, l'Euro-Institut a continué d'accompagner le fonctionnement de la co-direction franco-allemande, confrontée aux aléas de la crise sanitaire et aux changements de personnels.

3. Forum culture Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Dans le but de réunir les acteur·rice·s culturel·le·s de part et d'autre du Rhin et de stimuler de nouvelles idées de coopération culturelle franco-allemande, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a organisé son premier Forum Culture et a sollicité l'Euro-Institut pour animer la table ronde du 13 octobre 2021. L'objectif de cette dernière était de discuter les résultats des travaux de groupes qui ont porté sur les thème « La culture et le public transfrontalier », « La culture et la jeunesse » et « La culture et le monde digital » avec le Président de l'Eurodistrict, Frank Scherer, Anne Mistler, adjointe à la maire de Strasbourg en charge d'Arts et Cultures, Mathieu Schneider, Vice-Président de l'Université de Strasbourg en charge de Culture, Sciences-société et Actions solidaires et Heide Palmer, responsable pour la promotion de l'Art et de la Culture au Regierungspräsidium Freiburg.

Il a été souligné le fait qu'au cours des ateliers, les participant·e·s ont surtout discuté des conditions cadres politiques, économiques et communicatives, de leur travail culturel et moins des idées de projet concrètes. Frank Scherer a donc plaidé pour une approche « bottom up », dans laquelle les projets culturels émergent de la société. « Mettre en réseau, connecter, comprendre » était aussi le credo de Mathieu Schneider qui, tout comme Anne Mistler, soulignait l'importance d'intégrer les pratiques amateurs dans les offres culturelles afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible et de dynamiser les espaces qui sont sur la frontière pour des rencontres culturelles. Heide Palmer s'est à son tour prononcé en faveur d'une plus forte mise en réseau et en faveur de solutions transversales. Selon elle, les grandes initiatives de coopération transfrontalière à l'instar du pass musée, sont à privilégier pour profiter pleinement d'une culture transrhénane.

Le Forum Culture était cofinancé par l'UE dans le cadre du projet Interreg V Société Civile.

4. Accompagnement du processus participatif de l'Eurodistrict Trinational de Bâle

L'Euro-Institut et la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) ont accompagné l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) dans l'élaboration de sa stratégie 2030, qui doit définir son rôle, la forme de son organisation et ses champs thématiques pour les années à venir. Le travail commun a débuté dès 2020 avec un atelier en ligne réunissant les responsables administratifs des trois pays. En 2021, l'objectif a été d'échanger avec les citoyen·ne·s français·e·s, allemand·e·s et suisses sur leur perception de la coopération transfrontalière et leurs besoins en la matière. Le dialogue citoyen trinational, qui s'est tenu en ligne en 2021, comportait deux volets : trois ateliers et un forum citoyen. Lors des ateliers citoyens, les participant·e·s ont eu la possibilité de choisir les thèmes qui ont ensuite été discutés lors du forum citoyen, comme par exemple l'éducation et le multilinguisme, la transmission transfrontalière d'informations, les transports en commun, etc. Outre la conception et la coordination, l'Euro-Institut a joué un rôle essentiel dans l'animation de ces évènements.

5. Accompagnement du ministère du Land de Bade-Wurtemberg dans le cadre du projet de portail Web pour la région du Rhin supérieur

Dans le cadre de la mise en œuvre de la conception de partenariat entre le Bade-Wurtemberg et la France, l'Euro-Institut soutient, depuis début 2021, le ministère du Land de Bade-Wurtemberg dans la création et les contenus d'une plate-forme en ligne dédiée à la région frontalière, qui est réalisé en étroite collaboration avec la Région Grand Est et qui devrait être mise en ligne à la mi-2022. Cette plate-forme Internet doit offrir aux citoyens de la région frontalière des informations accessibles et structurées sur les offres, les acteurs et actrices et les activités transfrontalier·ère·s. Lors de la phase préparatoire, plusieurs débats avec des citoyen·ne·s ont été organisés puis les résultats évalués. Ensuite, un appel d'offres a été lancé par le ministère du Land de Bade Wurtemberg pour la réalisation concrète de la plateforme à l'appui des éléments de contenus et de conception prévus en amont. C'est finalement l'agence let's dev, basée à Karlsruhe qui a été sélectionnée.

6. Accompagnement de l'OFAJ dans la préparation d'un dossier de candidature pour un projet dans le cadre d'Interreg VI

La mobilité transfrontalière en termes d'emploi et de formation - notamment celle des jeunes - est et reste l'un des thèmes les plus importants de la coopération transfrontalière, aussi bien dans la région du Rhin supérieur que dans la Grande Région. Par conséquent, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a décidé de concevoir, de présenter et de mettre en œuvre, en tant que porteur de projet, un projet Interreg VI visant à promouvoir et à accompagner activement la mobilité des jeunes en matière de formation dans les régions frontalières franco-allemandes. Le projet doit s'appuyer sur des projets déjà réalisés (par exemple le projet Interreg V « Erfolg ohne Grenzen - Réussir sans frontières », porté par la Région Grand Est) et sur des réseaux transfrontaliers existants. L'Euro-Institut accompagne l'OFAJ depuis l'automne 2021 dans la préparation et la conception du projet en termes de contenus et de choix de structures partenaires.

7. Dialogue citoyen Strasbourg-Stuttgart

En novembre, l'Euro-Institut a organisé, à la demande des villes jumelées Stuttgart et Ville et Eurométropole de Strasbourg, un dialogue citoyen en ligne sur le thème « Concilier écologie et économie: notre rôle, nos attentes et nos propositions en tant que citoyens-consommateurs européens ». Les citoyen·ne·s des deux villes ont d'abord échangé en petits groupes sur le sujet, puis ont discuté en séance plénière avec les responsables politiques présent·e·s. L'Euro-Institut a assuré à la fois la conception, la coordination préalable et l'animation de ce projet. En outre, l'Euro-Institut était en charge de la gestion des participant·e·s et des aspects logistiques comme par exemple l'assistance technique des visioconférences qui se tenaient en parallèle.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un projet du Comité européen des Régions et de la Fondation Bertelsmann, en tant que contribution à la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

8. Un « Euro-Institut » au Pays basque ?

Depuis de nombreuses années, l'Euro-Institut est en contact avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Au départ, il s'agissait pour le premier Président de l'Euro-Institut (et Président d'honneur actuel) Michel Casteigts, de voir comment faire bénéficier sa région d'origine des expériences menées à la frontière franco-germano-suisse. Ces réflexions n'avaient jusqu'ici pas pu mener à des développement concrets et pérennes.

N'en reste pas moins que le besoin des acteurs et actrices de cette frontière en termes de formation, d'accompagnement et d'études/expertise demeurent réel. Aujourd'hui, Géraldine Bachoue, Maître de Conférence et Directrice du Centre de Documentation et de Recherches Européennes et Maitena Poelemans, Ingénieure de formations, reprennent cette réflexion dans un contexte local propice au développement d'initiatives de ce type.

Lors d'une visite d'études à l'Euro-Institut les 19 et 20 octobre, elles ont pu mieux comprendre l'organisation de notre structure (forme juridique, membres, finances, gouvernance, mission, personnel, etc.) mais aussi se pencher sur les volets communication interculturelle et management de projets, deux piliers de l'Euro-Institut, sur le montage de formations thématiques ainsi que sur des sujets d'intérêt pour elles comme TRISAN, le bureau de coordination du pilier sciences ou encore le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network). A travers ces discussions, elles ont également pu découvrir les profils des personnels de l'Euro-Institut.

Ainsi renseignées, elles ont de nouvelles clés en mains pour dresser les contours d'une structure qui pourrait ressembler à un Euro-Institut sur la frontière basque ou tout du moins répondre au besoin croissant des acteurs et actrices de terrain en matière d'accompagnement de leur démarches et projets transfrontaliers.

IV. L'Euro-Institut, porteur de projets

1. TRISAN – Centre de compétences trinational pour la promotion de la coopération en santé dans le Rhin supérieur

L'équipe TRISAN poursuit la mise en œuvre du projet INTERREG, tel que prévu dans le programme de travail. Les éléments saillants de l'année :

- **Prolongation du projet de 6 mois** avec extension de budget : le comité de suivi INTERREG a validé la prolongation du projet, qui courra jusqu'au 31 mai 2023.
- **Pérennisation de TRISAN** : l'étude de faisabilité menée par la Hochschule de Kehl avance et se poursuit. En 2021 un atelier stratégique a été réalisé avec les partenaires du comité opérationnel chargé de la réflexion sur la pérennisation ; à mi-parcours, les éléments suivants ont été posés :
    - la pérennisation se ferait sous forme de conventionnement entre les partenaires cofinanceurs du centre de compétences TRISAN et l'Euro-Institut sur la base d'une convention sur 4 ans précisant les tâches et missions, le budget, le nombre de postes et les modalités de paiement,
    - un premier budget prévisionnel estimatif a été établi pour une équipe de 3,5 ETP (300.000 € / an sur 4 ans) dont 15% de frais administratifs pour l'Euro-Institut,
    - les modalités de gouvernance du projet ainsi que le lien avec le GT « Politiques de santé » sont en cours de réflexion,
    - les contenus et le plan de travail du centre de compétences TRISAN sont en cours de discussion.

  Les réflexions se font dans le cadre d'un petit groupe de travail trinational composé de représentants des autorités de santé et des collectivités territoriales et une consultation plus large de partenaires cofinanceurs se fera sur la base d'une proposition dans un deuxième temps. Les partenaires allemands (Ministerium für Soziales, Gesundheit und Integration Baden-Württemberg, Ministerium für Wissenschaft und Gesundheit Rheinland-Pfalz, Ministerium für Arbeit, Soziales, Transformation und Digitalisierung Rheinland-Pfalz) soutiennent d'ores et déjà la démarche. La direction de l'Euro-Institut a également eu un échange avec le secrétaire général de la Regio Basiliensis qui a indiqué l'intérêt suisse pour la pérennisation du centre de compétences TRISAN. Des réflexions et discussions informelles se font également par ailleurs dans les trois pays. Le Conseil rhénan a également soutenu le projet dans le cadre de résolutions.
- **Plan d'action trinational** pour une offre de santé dans le Rhin supérieur : le plan d'action trinational est composé de quatre documents : inventaire territorial des stratégies santé de part et d'autre de la frontière, inventaire thématique des stratégies santé, inventaire des projets et un documents axes de développement de la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé. Il donne un cadre d'orientation pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé. En collaboration avec les autorités de santé et les collectivités territoriales, il a été finalisé en 2021 et sera présenté aux acteurs et actrices en 2022.
- **Analyse transfrontalière de l'offre de soins dans le Sud du Rhin supérieur** : une série d'entretiens a été menée avec les acteurs et actrices clés de l'offre de soins et une feuille de route a été

présentée au début de l'année 2022 recouvrant les potentiels de coopération inter-hospitalière au niveau de l'Eurodistrict Freiburg / Centre et Sud Alsace. TRISAN poursuit ses travaux dans le cadre des actions définies dans la feuille de route.

- **Mobilité des patient·e·s :** la mesure est mise en œuvre en étroite collaboration avec les caisses françaises, allemandes et suisses. En 2021 un guide pour la mobilité des patient·e·s présentant les démarches à suivre pour la prise en charge financière des soins transfrontaliers a été finalisé, mis en ligne et diffusé aux acteurs. Par ailleurs, en accompagnement des travaux du GT « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin supérieur, des fiches sur les possibilités de vaccination dans le pays voisin à destination des citoyen·ne·s ont été élaborées et mises en ligne. Enfin des protocoles de coopération entre caisses d'assurance maladie sont en cours d'élaboration (S1, arrêt maladie, télétravail, ayants-droits, suivi du guide de mobilité) destinés à soutenir le travail d'information des INFOBEST.
- **Mobilité des professionnel·le·s de santé :** avec la surcharge de travail liée à la pandémie, ou l'obligation vaccinale des professionnel·le·s de santé, un certain nombre de professionnel·le·s de santé ont quitté leur profession et le manque en personnels de santé va en s'accentuant. En 2021, un séminaire sur l'attractivité des métiers de santé a été organisé permettant un échange d'expériences. Par ailleurs pour renforcer la lisibilité des professions, diplômes et équivalence entre les systèmes un cahier thématique sur les études de médecine en France en Allemagne et en Suisse a été réalisé ainsi qu'un comparatif des professions impliquées dans le cadre de la prise en charge hospitalière de la Covid-19
- **Réalisation d'une boite à outils** sur la promotion de la santé : élaboration, en collaboration avec les acteurs de terrain d'une boite à outils sur la promotion de la santé.
- **Epidémiologie :** à la demande du GT « Politiques de santé », une proposition de travail pour la mise en œuvre d'une plateforme d'échange permettant le traçage des cas et personnes contact dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 a été élaborée puis transmise à la Conférence du Rhin supérieur et au réseau EPI Rhin pour mise en œuvre. TRISAN a également participé à la manifestation « Pandémie dans le Rhin supérieur : Quelles solutions pour une région métropolitaine ? » en réalisant le rapport de la manifestation. Par ailleurs TRISAN a réalisé, pour accompagner les travaux et discussions dans le cadre du GT « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin supérieur, des tableaux comparatifs des stratégies de vaccination et de test dans les trois pays (et actualisations au fil des modifications des mesures).
- Communication : 4 Infomails ont été produites en 2021 et 1 édition du magazine « Regards croisés » portant sur la gestion de la pandémie.

2. Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

Le projet « Bureau de coordination du pilier Science de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur » a été adopté en décembre 2015 en vue d'un financement par le programme Interreg Rhin supérieur, pour une durée de cinq ans (01/01/2016 – 31/12/2020) et un budget total de 941.905 euros. L'Euro-Institut a assumé le rôle de porteur de projet. Outre l'Euro-Institut, le consortium du projet se composait comme suit : Eucor - Le Campus européen (GECT), TriRhenaTech (Hochschule Furtwangen, Hochschule Karlsruhe, Hochschule Offenburg, Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW)), Université de Coblence-Landau, Université de Mayence, Université allemande des sciences administratives de Spire, Ministère des sciences, de la recherche et des arts du Bade-Wurtemberg, Région Grand Est, Ministère des sciences et de la santé de Rhénanie-Palatinat. L'objectif du projet était de finaliser la

structuration du Pilier Sciences et de son Bureau de coordination, de développer une offre de services pour les acteurs et actrices scientifiques afin de soutenir et de faciliter la coopération transfrontalière et de mettre en œuvre l'Offensive Sciences. Après une prolongation de quatre mois, le projet a pris fin le 30 avril 2021.

Le 1er mai 2021, les partenaires du projet se sont engagés, par le biais de la convention de partenariat, à poursuivre le financement du Bureau de coordination du Pilier Sciences sur la base des nouvelles missions stratégiques définies dans un document conceptuel et d'un plan de travail pour 2021 (à partir de mai) et 2022, correspondant à la durée de la convention et au financement prévu.

Outre la gestion courante du projet Interreg et la préparation de la pérennisation du Bureau de coordination après la durée du projet, les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2021 :

Finalisation des mesures prévues dans le cadre du projet Interreg :

- Développement de cartes interactives sur le paysage académique du Rhin supérieur (projets transfrontaliers dans le domaine des sciences ayant bénéficié de l'instrument de financement « Offensive Sciences », acteurs et actrices de la médiation scientifique/de la promotion de la culture scientifique et technologique dans le Rhin supérieur, acteurs et actrices du transfert dans le Rhin supérieur).
- Finalisation de l'outil en ligne (plateforme) pour la gestion de l'Offensive Sciences.
- Organisation et réalisation des deuxième et troisième volets de la série de formations en ligne sur l'aide à la communication & aux relations publiques pour les acteurs de projets scientifiques transfrontaliers (« Relations presse, relations publiques et médias dans un contexte transfrontalier », « Transfert de connaissances et médiation scientifique : les enjeux de la diffusion des travaux scientifiques »).
- Finalisation de la base de données sur les appels à projets scientifiques européens et/ou transfrontaliers.
- Publication de deux brochures de mise en valeur de la coopération scientifique transfrontalière dans le Rhin supérieur et du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région du Rhin supérieur.
- Manifestation de clôture du projet : le 22 avril 2021, cet événement a été organisé en ligne sur le thème « Construire l'avenir dans la région du Rhin supérieur grâce à la recherche et au transfert » avec environ 100 participant·e·s issu·e·s des milieux scientifiques, économiques, politiques et de la société civile.

Trois objectifs stratégiques ont été fixés dans le nouveau plan de travail après la fin du projet à partir de mai 2021.

Mission stratégique 1 : Identifier, analyser et évaluer les instruments de financement transfrontaliers existants/développer un programme de financement transfrontalier du transfert de connaissance et de technologie (TCT) et assurer le conseil et l'accompagnement dans le dépôt de dossiers

- Production d'informations en matière de programmes de financement (européens) transfrontaliers : Préparation d'un concept de manifestation « Région scientifique du Rhin supérieur : possibilités, coopérations, instruments de financement », mise à jour de la base de données et de la newsletter avec les appels à projets/possibilités de financement pour les acteurs et actrices scientifiques, préparation/suivi des comités du programme Interreg V, élaboration de notes et d'informations pour la préparation de la nouvelle période de programmation 2021-2027.
- Développement d'un instrument de financement sur la base du modèle de l'Offensive Sciences :

rencontre des acteurs et actrices/des partenaires régionaux/d'Interreg, élaboration de documents/dossiers de candidature/procédures administratives & modalités de financement/calendrier pour la période de financement 2021-2027.

Mission stratégique 2 : A partir des stratégies et actions des structures de transfert de connaissances et de technologie, mettre en réseau les structures dans la RMT/Rendre visible les institutions scientifiques et leurs compétences pour les entreprises de part et d'autre du Rhin

- Approfondissement de la coopération avec le pilier Économie afin de garantir une approche commune des acteurs du TCT dans la région du Rhin supérieur.
- Compilation de documents stratégiques/monitoring/reporting des activités dans le domaine du TCT/accompagnement de groupes de travail et de projets pertinents.
- Préparation de la série de formations « Systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et de TCT en FR/DE/CH, focus sur le Rhin supérieur ».
- Suivi/accompagnement de projets/initiatives/comités pertinents, suivi des projets en cours (KTUR: Knowledge Transfer Upper Rhine, TITAN-E : Trinational Innovation and Technology Advanced Networks of Enterprises), participation aux groupes de travail et comités d'expert·e·s concernés.
- Relations publiques & communication : développement des outils de communication existants.
    - Site web : rédaction d'articles et de contenus en français, allemand et anglais, participation aux discussions sur la refonte du site web général de la RMT.
    - Médias sociaux : Rédaction d'articles, suivi des canaux de communication pertinents.
    - Newsletter : rédaction d'articles et envoi de newsletters mensuelles bilingues.
- Renforcement de la visibilité de la RMT en général, du Bureau de coordination et du TCT dans le Rhin supérieur, également au niveau de l'UE : positionnement de la RMT et du pilier Sciences sur des salons à portée régionale et collaboration au concept et à la création d'un film de présentation de la RMT.

Mission stratégique 3 : Soutenir et accompagner les rencontres professionnelles entre les institutions scientifiques et les entreprises et le cas échéant avec la société civile

- Co-organisation d'une série de manifestations avec le pilier Économie pour promouvoir le dialogue entre la science et l'économie (mise en œuvre prévue à partir de mai 2022).
- Co-organisation d'une campagne d'information sur les thèmes de l'intelligence artificielle (IA) et de l'hydrogène avec le groupe d'experts « Soutien à l'innovation » de la Conférence du Rhin supérieur.
- IA : accompagnement des échanges afin de dresser un état des lieux des compétences académiques en lien avec les domaines d'application dans la région du Rhin supérieur.
- Lien entre le groupe d'experts « Climat » de la Conférence du Rhin supérieur/actions autour de la lutte contre le changement climatique dans la RMT (stratégie 2030) et le Pilier Sciences.
- Co-conception d'une partie d'un cycle d'expositions du réseau des Musées dans le Rhin supérieur sur le thème « Le Rhin », partie concernant la RMT et « La région d'innovation du Rhin supérieur » (l'exposition sera lancée en 2023, les contenus seront produits jusqu'au printemps 2022).
- Dialogue Science 2021
    - Rédaction et diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt 2021
    - Préparation du programme

3. Secrétariat permanent du Conseil Rhénan

Le 1er octobre 2019, le Conseil Rhénan a créé à Kehl un Secrétariat permanent, cofinancé dans le cadre d'un projet INTERREG. Son siège se situe au sein de l'Euro-Institut à la Villa Rehfus à Kehl, où sont également basés le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur (CRS) et le Secrétariat du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand (CCT). La pérennisation du Secrétariat permanent au-delà de la fin du projet INTERREG en septembre 2022 est prévue.

Au-delà du soutien administratif au Conseil Rhénan, de la gestion du projet INTERREG et de la préparation de sa pérennisation prévue à partir d'octobre 2022, le secrétariat permanent a notamment pu apporter en 2021 des améliorations significatives dans les domaines suivants :

Renforcement de la visibilité

- Approfondissement des relations presse et publiques
- Perfectionnement de l'accessibilité et de la lisibilité du site web
- Mise en place d'un nouveau système de gestion de la Lettre d'information
- Conception d'une nouvelle brochure pour le Conseil Rhénan
- Mise en œuvre du projet « Le Rhin supérieur discute »

Dématérialisation du fonctionnement

- Réduction des impressions et envois postaux conformément aux objectifs de développement durable du Conseil Rhénan
- Organisation de formats d'échange numériques

Coopération avec les acteurs du Rhin supérieur

- Échange permanent avec le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur et le nouveau Secrétariat du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand
- Organisation d'un congrès commun avec la Conférence du Rhin supérieur

Un rapport d'activités détaillé du Conseil Rhénan et du secrétariat permanent ainsi que les actualités de l'instance sont disponibles sous l'adresse suivante : www.conseilrhenan.org

V. Réseaux

1. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) ou le développement et l'approfondissement des capacités des acteurs du transfrontalier en Europe

Malgré un contexte sanitaire toujours peu propice aux rencontres et donc au travail en réseaux, 2021 aura été une année riche pour notre réseau TEIN.

En effet, sur le volet « études » nous ne reviendrons pas ici sur l'étude « Cross-border cooperation in healthcare » (disponible en anglais), commandité par le comité REGI du Parlement européen à l'Université catholique de Louvain et qui a permis à cinq frontières du réseau de travailler ensemble (cf. page 23). Nous n'aborderons pas non plus en détails la désormais traditionnelle coopération proposée par l'ITEM aux partenaires du TEIN de travailler sur un dossier d'analyse d'impact d'une législation : en 2021, trois membres de TEIN ont pu ainsi réaliser une étude ex ante sur les effets transfrontaliers de la proposition de directive européenne sur le salaire minimum (cf. page 25). Ces deux projets démontrent en tout cas la capacité grandissante du réseau à se positionner sur des sujets d'intérêt commun au niveau européen ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Les échanges multi- ou bilatéraux entre membres du TEIN témoigne également du dynamisme du réseau. Nous citerons ici l'exemple de la conférence organisée par le Centre B/Orders in Motion de l'Université européenne Viadrina, membre de TEIN, sur les services publics transfrontaliers le 17 mars 2021, au cours de laquelle trois autres partenaires du réseau sont intervenus pour présenter leurs expériences à leur frontière. Les résultats de la conférence seront résumés dans une brochure du projet INTERREG « La recherche et la pratique dialoguent » qui sera ensuite mise à la disposition du public.

C'est aussi dans certains projets que les membres du TEIN se retrouvent, comme dans le projet « TEIN4citizens: Engaging civil society in cross-border regions for the future of Europe » co-financé par le programme européen Europe4Citizens et piloté par l'Euro-Institut et qui s'est achevé en 2021. Après 2,5 ans de coopération entre cinq frontières du réseaux, ce sont quelques 680 personnes de 24 pays différents qui ont pu participer aux forum et contribuer au projet (cf. le rapport final). N'hésitez pas non plus à en apprendre plus sur les cinq frontières au travers de cinq courtes vidéos. Plus de détails sur la contribution de l'Euro-Institut dans le focus proposé page 36.

Plusieurs partenaires TEIN travaillent également ensemble dans le réseau Jean Monnet « Frontem - Frontières en mouvement : quels modèles pour l'UE? » porté par l'Université de Strasbourg et réunissant sept universités/structures de formation en Europe et au Canada dont le but de créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et international croisant les études européennes et les Border Studies. 2021 aura notamment été marqué par trois séminaires de recherche dont l'un sur une frontière du TEIN, la frontière franco-allemande. Ce dernier a permis d'analyser la coopération franco-allemande tout en portant ensuite une attention particulière aux deux espaces transfrontaliers que sont la Grande Région et le Rhin supérieur. Il s'agissait d'avoir une réflexion sur la perception et la gestion de la frontière à l'heure du traité d'Aix-la-Chapelle, mais aussi de la crise de la Covid-19 tout en n'oubliant pas la longue tradition de la coopération et les acquis sur cette frontière. Pour aller plus loin, une poignée d'acteur·rice·s ont rédigé un manifeste pour la coopération transfrontalière en Europe sur la base de l'expérience de cette frontière franco-allemande. Ce document vise à attirer l'attention de nos décideur·rice·s sur la situation actuelle et émet une série de demandes précises dans

les catégories suivantes : reconnaissance mutuelle, obstacles, compétences - service public - gestion de crise, gouvernance transfrontalière, citoyens et politique communautaire (UE). Ce manifeste a pu être commenté et discuté (vidéo de la discussion) par Anne Sander, députée européenne, Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE, membre du comité des régions et président du parlement de la Communauté Germanophone de Belgique, Klaus Schüle, Directeur du service coopération transfrontalière du Regierungspräsidium Freiburg, Philippe Voiry, Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Tous ont salué l'effort de synthèse constitué par ce document, ont donné quelques pistes de réflexions et ont assuré les auteur·e·s et plus généralement le réseau FRONTEM de leur soutien.

La reconnaissance de TEIN au niveau international va grandissant. En effet, l'Université de Victoria au Canada a sollicité le réseau pour faire partie de son nouveau projet 21st century borders qui s'inscrit dans la continuité de BIG-Borders in Globalization qui a acquis au cours des sept dernières années une visibilité mondiale. Le projet ayant été accepté par le Conseil de Recherche en Sciences Humaine du Canada en 2021, le TEIN va être en charge d'organiser une fois par an un évènement dans ce cadre et de contribuer à cette recherche de grande ampleur par des publications qui suivront ces manifestations. La première étape était les 29 et 30 novembre 2021 avec une première conférence sur le thème « Cross-border coopération : Borders, Security and Nationhood ». Le rendez-vous est donné fin 2022 pour la seconde étape !

La candidature de TEIN a également été retenue pour organiser un atelier sur le thème « Citizens at the forefront of the development of cross-border living areas » lors des European Weeks of Regions and Cities, le rendez-vous annuel organisé par la Commission Européenne et le Comité des Régions (voici un résumé de l'atelier ainsi que les différentes présentations et l'enregistrement de l'atelier en langue anglaise).

A noter qu'au vu de l'intérêt de la thématique de la participation citoyenne dans les régions frontalières et de son expérience en la matière, le TEIN a développé une page dédiée sur son site.

Enfin, la vie d'un réseau ne sera rien sans son assemblée générale et sa conférence annuelle. Cette année, c'est l'Université WSB (Dąbrowa Górnicza, Pologne) qui organisait ces évènements dans le cadre de sa conférence « International Conference on Territorial and Inter-Organizational Cooperation' 2021 » du 21 au 24 septembre, quatre jours d'échanges constructifs et fructueux !

TEIN4Citizens

Du 13 au 22 avril 2021, l'Euro-Institut a organisé en ligne le cinquième forum axé sur la frontière franco-allemande dans le cadre du projet TEIN4Citizens en coopération avec le Dialogue citoyen de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Les deux démarches - l'approche locale du Dialogue citoyen et l'approche européenne du projet TEIN4Citizens - ont été combinées afin de promouvoir l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière à différents niveaux. Une série de huit ateliers en ligne a permis à plus de 60 citoyens d'échanger avec des représentant·e·s politiques sur leurs opinions, attentes et propositions d'amélioration aux niveaux local, national et européen dans les domaines de l'identité et du plurilinguisme, de la culture, de la mobilité et de l'environnement. Le 22 avril 2021, les résultats de ces ateliers citoyens ont été présentés lors d'une conférence finale en ligne et ont été discutés avec les élus locaux/régionaux et européens.

Après une durée de deux ans et demi, le projet « TEIN4citizens : Engaging civil society in cross-border regions for the future of Europe » a pris fin en juin 2021. Près de 680 personnes de 24 pays européens différents ont participé aux forums, conférences, ateliers de travail et tables rondes qui se sont tenus dans cinq régions transfrontalières. Ils ont échangé leurs expériences sur la vie et le travail au quotidien

dans les régions frontalières et ont partagé leurs idées sur l'avenir de l'Europe avec des responsables politiques locaux, régionaux et européens. Des projets étudiants accompagnés par les partenaires, des enquêtes thématiques en ligne et des vidéos ont permis aux citoyen·ne·s de toute l'Europe de se pencher sur ces questions et de contribuer ainsi à l'élaboration d'orientations politiques à leurs niveaux respectifs.

2. Centre d'excellence franco-allemand Jean Monnet

L'Euro-Institut est membre de ce Centre d'excellence piloté par l'Université de Strasbourg aux côtés de la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl.

En raison de la situation sanitaire, certaines activités comme le cycle de formations continues ont dû être reportées mais le Centre n'en est pas moins resté actif !

En effet, le séminaire « Sport : enjamber les frontières » a pu être organisé en ligne le 5 février 2021. Le sport a été examiné dans sa dimension transfrontalière, tant d'un point de vue scientifique que pratique et le séminaire a notamment démontré que le sport dans la région du Rhin supérieur a longtemps été considéré comme une opportunité pour les échanges transfrontaliers entre voisin·e·s. Ainsi, ce domaine de la vie quotidienne a contribué très tôt à promouvoir la coopération transfrontalière et à rassembler les personnes des différentes sous-régions. Le séminaire peut également être consulté rétrospectivement sous ce lien.

Ce sont également deux éditions du festival de géopolitique qui se sont tenues en 2021. Le premier portait sur « La géopolitique du développement durable » en mars, et le second sur « Quel avenir pour la relation EU-Russie ? » en novembre.

Enfin, le Centre a organisé en 2021 un webinaire le 17 mai sur « Covid 19 et santé aux frontières ». Les intervenant·e·s, dont nos collègues de TRISAN, ont débattu sur le rôle de la coopération en matière de santé durant la crise et sur une possible Europe de la santé. Les acteurs et actrices ont exprimé leur souhait d'une meilleure coordination européenne et d'une gouvernance à multiniveau. L'intégralité des débats peut être suivi sous ce lien.

Le projet du Centre, cofinancé par l'Union Européenne s'achèvera le 31 août 2022.

3. EUROPA – un réseau européen pour l'administration publique

Le 26 novembre 2021, l'Association EUROPA a organisé son colloque annuel sur le sujet « Les politiques des collectivités territoriales en Europe pour le développement économique de leurs territoires ». L'objectif de cet évènement, qui s'est déroulé sous une forme hybride, était de repenser la notion de territoire en tant que cadre du développement économique et d'analyser les formes de coopération entre les différents niveaux politiques et administratifs. Lors d'une table ronde visant à éclairer les différents points de vue sur les stratégies de développement économique, l'Euro-Institut a présenté, en complément des contributions de plusieurs autres pays européens, quelques aspects concernant le développement économique des régions transfrontalières à l'exemple du Rhin supérieur. Parmi les autres thèmes abordés lors de cette journée figuraient la nécessité de concilier solidarité, équité territoriale et concurrence entre territoires, ainsi que la politique publique économique en temps de crise. L'Euro-Institut a également été représenté, en ligne, lors de l'Assemblée Générale annuelle qui a suivi le colloque de cette année.

EUROPA est membre de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et bénéficie du statut participatif qui offre des possibilités renforcées de coopération avec le Conseil de l'Europe. Ce contact est géré par l'Euro-Institut en tant que membre d'EUROPA.

Afin de valoriser les travaux conduits dans le cadre des colloques européens qu'elle organise chaque année à Limoges, EUROPA a signé le 25 juillet 2021 avec les éditions *L'Harmattan*, un contrat prévoyant la création d'une collection de publications intitulée *« Entretiens Universitaires pour l'Administration en Europe ».* Entre-temps, *L'Harmattan* a déjà publié les ouvrages suivants : *« Défis et enjeux de la silver économie en Europe : quelles politiques publiques pour quels objectifs ? », « Quelle politique de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ? »* et *« Les politiques agricoles et de développement rural en Europe ».*

VI. Participation à des manifestations externes

En 2021, l'Euro-Institut a, comme chaque année, participé à plusieurs manifestations et rencontres. Nous soulignons ici plus particulièrement l'une d'entre elles.

En mai 2021, l'Euro-Institut a participé à une rencontre en ligne d'expert·e·s européen·ne·s à l'initiative du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Cette réunion a permis une nouvelle fois d'échanger des informations sur l'actualité de l'Union européenne et de mettre au point le programme de formation du CNFPT dans les domaines de l'Europe et de la coopération transfrontalière. En 2021, l'Euro-Institut figure une nouvelle fois dans le programme annuel du CNFPT avec plusieurs de ses actions de formation.

CONCLUSION

En 2021, les nouvelles mesures initiées en 2020 pour répondre aux exigences de la crise sanitaire ont été mises en œuvre et développées avec succès.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce que l'Euro-Institut soit parvenu, malgré les grands bouleversements provoqués par la crise sanitaire de la Covid-19, à relever avec succès les nombreux défis de cette année 2021, notamment en continuant à développer, en complément des activités traditionnelles, des formats et des contenus innovants.

Nous remercions tout particulièrement pour leur grand engagement :

- nos membres : la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl
- nos partenaires : la République Française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule Kehl
- notre Présidente, Huguette Zeller
- notre Vice-Président, Josha Frey
- nos stagiaires : Mathilde Acker, Jessica Nouguier, Estelle Lanvin, Jannis Klein, Matthias Magdeburg et Martin Guinebretière
- ainsi que notre équipe :
  - Mathilde Acker, gestionnaire de projets junior TRISAN (depuis le 01/06/2021)
  - Margot Bonnafous, responsable de formations
  - Virginie Conte, gestionnaire de projets senior
  - Julie Corouge, chargée de mission, Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur
  - Astrid Dacquin, chargée de projet, Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (jusqu'au 30/04/2021)
  - Eva Dittmaier, gestionnaire de projets junior
  - Anne Dussap, cheffe de projet
  - Marie Halbich, gestionnaire de projets junior TRISAN
  - Dr Maria Hegner, chargée de mission, Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (depuis le 01/10/2021)
  - Anne Hofmann, responsable de formations
  - Lydia Kassa, responsable de projets études TRISAN
  - Clarisse Kauber, responsable études
  - Christian Kleinert, coordinateur du Secrétariat permanent du Conseil rhénan
  - Véronique Kugler, assistante administrative et financière (jusqu'au 31/07/2021)
  - Annaëlle Morin, chargée de projet, Bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (jusqu'au 31/08/2021), Gestionnaire de projet – administration et finances (depuis le 01/09/2021)
  - Eddie Pradier, responsable études TRISAN
  - Christine Schwarz, assistante de direction
  - Louise Weber, gestionnaire de projets junior.

Georg Walter et Anne Thevenet

Euro-Institut
Villa Rehfus, Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl
Tél. +49 (0) 7851 7407-0
www.euroinstitut.org
info@euroinstitut.org

Mai 2022

© Euro-Institut – Tous droits réservés